

L'ANNÉE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE 2006
EN AQUITAINE

Édition
2007

N° 63
JUN 2007



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE LA RÉGION
AQUITAINE

*Dossier réalisé par la direction régionale de l'Insee Aquitaine
sous la responsabilité d'Élisabeth Nadeau, chef de projet*

avec la participation de :

la direction régionale des Douanes de Bordeaux

la direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF)

la direction régionale des Affaires sanitaires et sociales (DRASS)

la direction régionale de l'Environnement (DIREN)

la direction régionale de l'Équipement (DRE)

la direction régionale des Services fiscaux

la direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE)

la direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (DRTEFP)

le Rectorat de l'académie de Bordeaux

Avant-propos

La troisième édition de “l’année économique et sociale” donne la mesure de la dynamique de la région Aquitaine en 2006, au travers des contributions de la direction régionale de l’INSEE et de plusieurs services régionaux de l’État.

Cette dynamique est d’abord démographique avec une croissance moyenne annuelle de près de 1 % qui donne à la région presque 3,1 millions d’habitants et le nombre le plus élevé de naissances depuis 30 ans.

Elle se traduit ensuite par le nombre de créations nettes d’emploi et par une forte réduction du chômage : le nombre des demandeurs d’emploi diminue de 13 088 (- 11,1 %) et ce mouvement concerne aussi bien les chômeurs inscrits depuis plus d’un an (- 16,8 %) que les jeunes de moins de 25 ans (- 12,8 %). Le nombre des offres d’emploi déposées à l’ANPE, en 2006 en Aquitaine, a atteint 174 000 offres (+ 6,3 %).

La croissance de l’emploi salarié qui atteint 1,5 % en Aquitaine contre 1 % sur la France entière, s’appuie notamment sur le secteur Bâtiment-Travaux Publics (+ 5,2 %) et sur les services (+ 2,6 %).

Le nombre des créations d’entreprises est en hausse de 4 % avec 17 500 entreprises créées dont 11 500 créations pures.

Le lecteur pourra apprécier les multiples données précises et chiffrées que fournissent les services de l’État dans leur champ de compétence. Elles font de ce document un repère essentiel pour tous les décideurs et donnent à nos concitoyens une information objective sur les données économiques et sociales de l’Aquitaine.

Le philosophe invite chaque individu à se connaître soi-même mais le précepte peut valoir pour la collectivité et ce document y contribue utilement pour l’Aquitaine.

*Le Préfet de la région Aquitaine,
Préfet de la Gironde*

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Francis IDRAC', with a stylized initial 'F' and 'I'.

Francis IDRAC

Sommaire

Synthèse

L'essentiel de l'année économique et sociale 2006 en Aquitaine 7

Démographie

Plus de naissances et moins de décès en Aquitaine en 2006 9

Éducation - Enseignement

Les effectifs du premier degré poursuivent leur progression 12

Santé

L'activité hospitalière en Aquitaine en hausse de 6 % entre 2003 et 2005 14

Revenus - Salaires

Plus d'un ménage aquitain sur quatre bénéficie de la prime pour l'emploi en 2006. 16

Des revenus déclarés plus élevés, mais des salaires plus faibles en Aquitaine 17

Habitat

Parc locatif social : un logement sur cinq en secteur individuel 19

Emploi

En 2006, la croissance de l'emploi salarié ralentit 20

Marché du travail

Forte réduction du chômage régional en 2006. 23

Politique de l'emploi

Des publics ciblés par les mesures du plan de cohésion sociale. 24

Agriculture - Forêt

Une année 2006 plus favorable que la précédente. 26

Industrie

Pôles de compétitivité : 2006, un premier bilan très positif pour les pôles aquitains 29

Démographie des entreprises

En 2006, des créations d'entreprises de nouveau plus nombreuses 30

Commerce extérieur

Une reprise des exportations aquitaines en 2006 32

Construction

Une pause dans la construction neuve en 2006 33

Transports

De plus en plus de passagers dans les TER et dans les avions en 2006. 34

Tourisme

Une saison touristique 2006 meilleure que les deux précédentes. 36

Environnement

L'environnement en Aquitaine, des atouts à préserver 38

Rédaction achevée en mai 2007

L'essentiel de l'année économique et sociale 2006 en Aquitaine

En 2006, en France, le produit intérieur brut augmente en moyenne de 2,0 % après 1,7 % en 2005 et 2,5 % en 2004. Ce résultat se situe en dessous de celui de la zone euro.

En Aquitaine, l'emploi salarié marchand progresse un peu moins vite qu'en 2005 ; la construction et les services restent des secteurs créateurs d'emploi. Le nombre de chômeurs diminue nettement au cours de l'année. Les créations d'entreprises repartent à la hausse. La dynamique commerciale de la région reprend du tonus avec une progression des exportations, en particulier celles des vins. Les mesures d'assainissement et de restructuration du marché viticole commencent à porter leurs fruits.

La saison estivale est d'un bon niveau, et l'activité dans les transports progresse après trois ans de baisse. La région préserve ses atouts environnementaux, en particulier avec l'approbation de deux SAGE.

Les Aquitains sont de plus en plus nombreux et vivent dans des ménages de plus en plus petits. Les pensions et les retraites constituent plus du quart de leurs revenus déclarés. Plus d'un foyer fiscal sur quatre bénéficie de la prime pour l'emploi en 2006.

En Aquitaine, en 2006, le dynamisme de l'emploi est plus vivace qu'au niveau national. L'emploi salarié marchand régional continue de progresser (1,3 % hors agriculture et hors intérim), mais moins vite qu'en 2005.

■ Créations d'emploi dans la construction et les services

La construction reste le secteur le plus porteur. L'emploi y progresserait en 2006 de 5,2 %, soit une augmentation légèrement supérieure à celle de l'année précédente. La hausse des effectifs des services marchands se poursuit aussi, avec + 2,6 %. Toutes les activités progressent, y compris les transports qui avaient régressé de 2003 à 2005. Les services aux entreprises sont toujours les plus créateurs d'emploi mais, en 2006, la hausse est plus modeste qu'en 2005. Les effectifs des services aux particuliers augmentent de 1,5 %, grâce à une bonne activité des hôtels et restaurants et des services personnels et domestiques. Les activités immobilières continuent de progresser, mais deux fois moins vite qu'en 2005.

Le commerce est encore relativement atone. Les effectifs du commerce de détail continuent de croître modérément, mais le commerce de gros perd à nouveau des emplois.

Dans l'industrie, les effectifs salariés sont de nouveau en net recul en 2006 (- 2,2 %).

■ Le chômage en baisse

Le chômage régresse fortement en Aquitaine comme en France et cette embellie profite à toutes les catégories de demandeurs d'emploi. Le taux de chômage en Aquitaine au sens du BIT s'établit à 8,4 % fin 2006, contre 9,6 % un an auparavant. Au niveau national, il s'élève à 8,6 % contre 9,5 % un an avant. La situation s'est améliorée dans tous les départements au fil de l'année 2006.

Les mesures du plan de cohésion sociale sont reconduites en 2006 et visent en particulier les personnes en difficulté.

■ Reprise des créations d'entreprises

En 2006, 17 530 entreprises ont été créées en Aquitaine. Après deux ans de forte hausse en 2003 et 2004, et un fléchissement en 2005, le nombre de créations d'entreprises croît de 4 %. La

dynamique de création reste forte dans la construction, mais ralentit dans les services aux entreprises. L'Aquitaine conserve son 4^e rang parmi les régions métropolitaines avec un taux de création de 12,9 %.

Les créations pures augmentent de 4 % comme en moyenne métropolitaine. En revanche, les réactivations et les reprises progressent respectivement de 3 % et de 2 % en Aquitaine, alors qu'elles continuent à baisser au niveau national.

Les procédures de financement des projets de recherche et développement ont été simplifiées en 2006. Pour les quatre pôles de compétitivité de la région, 75 projets de R & D sont soutenus pour un coût total de 176 millions d'euros dont 39 % financés par l'aide publique.

L'économie française en 2006

En 2006, l'environnement international a été beaucoup plus favorable pour l'économie française qu'au cours des cinq années précédentes (cf. note de conjoncture INSEE mars 2007). L'économie française n'a évidemment pas le même souffle au sein d'une zone euro patinant à 1,5 % de croissance et au sein d'une zone euro dynamique, en expansion de 2,8 %. Son accélération entre 2005 et 2006 trouve en premier lieu sa source dans l'embellie de l'Allemagne, le principal partenaire de la France. Elle résulte aussi de l'absence d'effet de second tour d'un choc pétrolier pourtant conséquent (passage de 35 à 65 dollars le baril en deux ans) et sans doute de l'arrêt de l'appréciation de l'euro. Pour autant, l'économie nationale n'a pas tiré tout le parti qu'elle pouvait escompter. Ainsi l'accélération de la zone euro est allée au-delà de l'accélération nationale, donnant l'impression que la France avait du mal à suivre le mouvement. Les difficultés à maintenir nos parts de marché, une pénétration toujours plus importante des importations et un rebond plus modeste des investissements de la part des entreprises que lors des phases ascendantes des cycles précédents ont amorti les retombées d'un environnement international porteur. Seule la consommation des ménages n'a pas flanché.

En 2006, le produit intérieur brut augmente en moyenne annuelle de 2,0 % en volume, après 1,7 % en 2005 et 2,5 % en 2004. Corrigée du nombre de jours ouvrables, l'accélération de l'activité d'une année sur l'autre est plus nette : la progression de 2006 s'en trouve majorée de 0,2 point à + 2,2 %. Le solde extérieur continue de freiner la croissance, mais à un degré moindre. La consommation des ménages et l'investissement restent dynamiques. Le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages gagne de la vigueur. Leur taux d'épargne progresse. Le taux de marge des sociétés non financières se maintient. Le déficit public se réduit, sous l'effet d'une hausse du taux de prélèvements obligatoires et d'un ralentissement des dépenses publiques.

Les prix à la consommation en France ont augmenté de 1,6 %.

■ Une nouveauté : les Vins de Pays de l'Atlantique

En dépit de précipitations inférieures aux normales saisonnières durant l'hiver et un été exceptionnellement chaud en juin et juillet, les cultures ont bénéficié des pluies d'orages des débuts de mois en juin et juillet. Les rendements en céréales restent corrects. Les surfaces en colza continuent de progresser. Avec de bonnes conditions de floraison, la production de fruits est importante, avec de bons rendements.

Les mesures d'assainissement et de restructuration du marché commencent à porter leurs fruits. Au 1^{er} octobre 2006, Viniflor a enregistré pour l'Aquitaine 689 dossiers relatifs à des demandes d'arrachage représentant 1 955 ha de vignes, dont 85 % localisés en Gironde. Vers la distillation sont partis 439 000 hl de VQPRD aquitains qui ne viendront plus grever les stocks. Parallèlement, 33 000 hl de Vins de Pays de l'Atlantique ont vu le jour. L'ensemble de ces mesures contribue en fin d'année 2006 à raffermir les cours des vins après trois années de baisse ininterrompue.

La filière avicole comble son déficit en fin d'année, après la crise subie fin 2005-début 2006, due à la présence de l'influenza aviaire sur le territoire national.

■ Une pause dans le bâtiment

En 2006, après quelques années de forte progression, l'activité du bâtiment marque une pause en Aquitaine, à contre courant de la tendance nationale. Les autorisations de construire se stabilisent autour de 40 500. Le nombre d'ouvertures de chantiers (30 700) diminue tout en restant élevé. Ce recul des ouvertures de chantier reste un fait essentiellement urbain.

Le nombre de logements sociaux par habitant reste très inférieur à la moyenne nationale.

■ Un léger mieux pour le fret ferroviaire

La reprise de l'activité économique bénéficie dans la région aux transports de voyageurs, et en particulier aux voyages par TER ou par avion. Le fret ferroviaire se redresse un peu en 2006. Sur la route, les trafics Poids Lourds et Véhicules Légers progressent. Par contre, le trafic marchandises par voie maritime diminue, suite à une baisse sur le Port autonome de Bordeaux et malgré l'augmentation sur le Port de Bayonne.

En 2006, les exportations régionales reprennent, en particulier pour les produits de l'aéronautique et pour les vins. Les importations continuent d'augmenter. L'excédent commercial retrouve le niveau de 2004 : 2 750 millions d'euros. L'Espagne est le principal client de la région en 2006, elle devance les États-Unis.

■ Une saison touristique encourageante

En Aquitaine, avec plus de 18 millions de nuitées dans l'hôtellerie de plein air et l'hôtellerie homologuée de mai à septembre 2006, la fréquentation touristique progresse de 4 % par rapport à l'été 2005. L'hôtellerie de plein air affiche un bilan positif avec une hausse des nuitées de 4,6 %, et la saison est encourageante dans l'hôtellerie avec 90 000 nuitées de plus.

En 2006, les campings aquitains proposent 23 % d'emplacements locatifs équipés d'un hébergement de type mobile-home, bungalow ou chalet. La fréquentation des emplacements équipés s'accroît nettement (+ 11 %) alors que celle des emplacements nus progresse de 1 %. En outre, les séjours des vacanciers y sont plus longs, en moyenne deux jours de plus. Avec 42 % des nuitées étrangères, les Hollandais restent la principale nationalité étrangère fréquentant les campings français. En Aquitaine, ils sont aussi les plus nombreux (39 %), suivis des Allemands et des Britanniques.

Les hôtels aquitains ont enregistré 4,9 millions de nuitées durant la saison estivale 2006. Ils réalisent 57 % de leur fréquentation annuelle totale durant les cinq mois d'été. Pendant la saison, l'hôtellerie a profité d'un regain de la clientèle étrangère (+ 4 %) alors que la clientèle française est restée stable. Plus d'une nuitée sur cinq est assurée par des touristes étrangers.

■ Deux nouveaux SAGE

L'Aquitaine possède des atouts environnementaux majeurs qu'il convient de préserver. L'année 2006 s'inscrit dans cette perspective, avec la création du conservatoire botanique Sud-Atlantique pour la préservation de la biodiversité et l'approbation de deux nouveaux schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) pour la ressource en eau : le "SAGE de la Leyre, des cours d'eau côtiers et milieux associés" et le "SAGE des lacs médocains".

■ Un record de bébés aquitains

En 2006, le record de naissances depuis 30 ans est atteint : 34 160 bébés ont vu le jour en Aquitaine. Cette natalité associée à une mortalité en baisse conduit à un solde naturel plutôt élevé pour la région.

Les 3 099 000 Aquitains vivent dans des ménages de plus en plus petits : 2,3 personnes par ménage au niveau régional comme au niveau national. Un tiers des ménages dans la région est composé d'une seule personne.

Les pensions et les retraites constituent plus du quart des revenus déclarés des ménages. Plus d'un foyer fiscal sur quatre bénéficie de la prime pour l'emploi en 2006. □

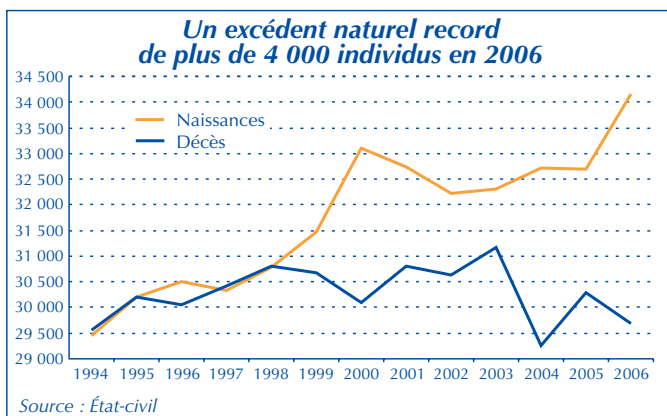
Plus de naissances et moins de décès en Aquitaine en 2006

Au 1^{er} janvier 2006, nous sommes 3 099 000 Aquitains. Entre début 1999 et début 2006, la population régionale augmente en moyenne chaque année de 0,94 %, grâce à son excédent migratoire. En 2006, le solde naturel dépasse 4 000 individus et il est plus élevé que les années précédentes. En moyenne, 2,3 personnes vivent dans un ménage aquitain, comme au niveau national.

Au 1^{er} janvier 2006, la population aquitaine est estimée à 3,099 millions. Sur la période 1999-2006, avec une croissance démographique moyenne annuelle de 0,94 %, l'Aquitaine se situe au quatrième rang des régions de France métropolitaine, derrière le Languedoc-Roussillon (1,45 %), Midi-Pyrénées (1,15 %) et la Corse (1,02 %). Rhône-Alpes et Pays de la Loire (0,92 %) suivent de près. Le dynamisme démographique régional s'explique en quasi-totalité par un solde migratoire (entrées - départs du territoire) très positif, le solde naturel n'apportant qu'une contribution marginale. Sur 0,94 % de croissance annuelle, le premier phénomène explique 0,87 % et le second seulement 0,07 %. En matière de solde migratoire, l'Aquitaine est également au quatrième rang des régions métropolitaines. Les chiffres régionaux des soldes migratoires traduisent le phénomène bien connu de l'héliotropisme des populations. L'immigration interne en provenance des autres régions métropolitaines semble se stabiliser depuis deux ans.

■ Un solde naturel en progression en 2006

Pendant l'année 2005, la population régionale s'est accrue de 18 700 personnes. L'excédent migratoire contribue pour 87 % dans l'accroissement de la population comme en 2004. Cet accroissement est légèrement limité par un solde naturel qui, bien que positif, enregistre un léger recul avec mille décès de plus que l'année précédente pour un nombre identique de naissances. En 2006, le solde naturel s'annonce sensiblement plus important qu'en 2005, avec plus de naissances et moins de décès.



Les cinq départements de la région bénéficient des arrivées de migrants. Les départements littoraux se montrent toujours les plus attractifs. Le sud-ouest des Landes, l'agglomération de Bordeaux, le Bassin d'Arcachon et la Côte Basque bénéficient du plus grand nombre d'arrivants. Les Landes contribuent pour 31 % à l'excédent migratoire régional, la Gironde à 25 % et les Pyrénées-Atlantiques à 20 %. La part de la Dordogne s'élève à 16 % et celle du département de Lot-et-Garonne à 9 %.

■ Un quart de sexagénaires en Aquitaine

La population de l'Aquitaine est toujours plus âgée que la population de la France métropolitaine. L'écart de l'âge moyen régional avec l'âge moyen national est d'environ deux ans pour chaque sexe. Les hommes ont en moyenne 39 ans et 5 mois, contre 37 ans et 6 mois pour ceux de métropole. Les femmes sont âgées en moyenne de 42 ans et 7 mois, contre 40 ans et 5 mois pour l'ensemble des métropolitaines. Elles sont plus nombreuses que les hommes dans la région à partir de 32-33 ans. En Aquitaine, elles représentent 52 % de la population. C'est dans les classes d'âge les plus âgées que l'écart se creuse avec les hommes. La part des femmes âgées de 60 ans ou plus atteint aujourd'hui 14 % quand celle des hommes égale 10 % (respectivement 12 % et 9 % pour la France métropolitaine).

Au 1^{er} janvier 2005, 48 % des Aquitains ont moins de 40 ans contre 52 % des Français de métropole. Les sexagénaires représentent quasiment le quart de la population régionale contre un cinquième au niveau national.

Avec 24 % de jeunes de moins de 20 ans et 21 % de seniors de 60 ans ou plus, la structure de la population de la Gironde est identique à celle de la France métropolitaine. Les quatre autres départements font croître l'âge moyen de l'Aquitain, notamment la Dordogne où seulement 20 % des habitants ont moins de 20 ans et 29 % ont 60 ans ou plus.

■ Record du nombre de naissances en 2006

En 2006, avec 34 160 naissances domiciliées, l'Aquitaine enregistre le nombre le plus élevé de naissances depuis trente ans, soit en un an une hausse de 4,5 % (2,9 % pour la France métropolitaine). La natalité marque une pause en 2005 : stagnation du nombre des naissances domiciliées en Aquitaine et légère hausse pour la France métropolitaine (+ 0,8 %). Le taux de natalité aquitain, soit le nombre de naissances vivantes rapporté à la population moyenne, s'élève à 10,6 pour mille habitants. Il reste stable depuis 2002 en étant toujours inférieur d'environ 2 points à la valeur nationale.

Dans les départements de Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques, le taux de natalité progresse respectivement de 0,3 point et 0,1 point. Dans les trois autres départements, notamment en Gironde (- 0,2 point) il régresse légèrement. Au niveau national, le taux de natalité augmente de 0,1 point en 2005.

La fécondité régionale ne progresse pas et reste aux niveaux de 2003 et 2004 avec 170 naissances pour 100 femmes âgées de 15 à 49 ans, contrairement à la moyenne nationale qui s'élève à 191 naissances. En Lot-et-Garonne, le taux de fécondité est supérieur au taux national avec 196 naissances pour cent femmes de 15 à 49 ans.

Hausse de la natalité en 2006

		Naissances domiciliées	Taux de natalité (%)	ICF	Âge moyen des mères à la naissance
Dordogne	2004	3 690	9,2	182	28,7
	2005	3 662	9,1	180	28,9
	2006	3 758			
Gironde	2004	15 819	11,6	163	29,9
	2005	15 722	11,4	162	29,9
	2006	16 539			
Landes	2004	3 621	10,2	184	29,4
	2005	3 574	10,0	183	29,4
	2006	3 755			
Lot-et-Garonne . . .	2004	3 245	10,2	191	29,0
	2005	3 341	10,5	196	29,1
	2006	3 426			
Pyrénées-Atlant. . .	2004	6 338	10,1	168	30,1
	2005	6 395	10,2	170	30,1
	2006	6 680			
Aquitaine	2004	32 713	10,7	172	29,6
	2005	32 694	10,6	170	29,7
	2006	34 158			
France métro.	2004	766 425	12,6	190	29,5
	2005	772 841	12,7	191	29,7
	2006	795 314			

Source : État-civil - ELP

Une mortalité 2006 en baisse sensible

En 2006, le nombre des décès domiciliés devrait diminuer pour atteindre 29 700, soit une baisse de 2 % en un an (- 3,4 % en France métropolitaine). Cette baisse, générale dans les cinq départements, est surtout sensible dans les Landes (- 3,4 %) et en Gironde (- 3 %). Elle est moins prononcée en Lot-et-Garonne, en Dordogne et dans les Pyrénées-Atlantiques. En 2005, la hausse du nombre des décès, expliquée en partie par la forte

Perspective de baisse de la mortalité en 2006

		Décès domiciliés	Taux de mortalité (%)	Espérance de vie à la naissance	
				Hommes	Femmes
Dordogne	2004	4 896	12,2	76,3	83,8
	2005	4 912	12,2	76,7	83,6
	2006(p)	4 850			
Gironde	2004	11 253	8,2	77,3	84,0
	2005	11 758	8,5	77,1	84,1
	2006(p)	11 400			
Landes	2004	3 525	10,0	77,7	84,0
	2005	3 728	10,4	77,3	84,4
	2006(p)	3 600			
Lot-et-Garonne . . .	2004	3 225	10,2	77,2	84,3
	2005	3 502	11,0	77,8	84,8
	2006(p)	3 450			
Pyrénées-Atlant. . .	2004	6 368	10,2	77,0	84,0
	2005	6 390	10,1	76,9	84,0
	2006(p)	6 380			
Aquitaine	2004	29 267	9,5	77,2	84,0
	2005	30 290	9,8	77,2	84,1
	2006(p)	29 680			
France métro	2004	507 644	8,4	76,8	83,9
	2005	525 680	8,6	76,8	83,8
	2006(p)	508 000		77,2	84,1

Source : État-civil - ELP

(p) Provisoire

épidémie de grippe de février et mars, fait croître le taux de mortalité à 9,8 ‰ pour l'Aquitaine.

En Aquitaine, la baisse du nombre de décès d'une dizaine d'enfants de moins d'un an fait retomber la mortalité infantile à 3,8 ‰ pour mille naissances vivantes (3,6 ‰ en France). Ces taux, variant en plus ou en moins de 0,2 point par an depuis 2003, apparaissent actuellement comme des taux planchers se rapprochant du minimum biologique de 2 à 3 ‰, atteint seulement par les pays scandinaves.

À l'autre extrémité des âges, le nombre de personnes de 99 ans ou plus ne cesse d'augmenter. Leur part dans la population de l'Aquitaine est passée de 3 pour dix mille habitants en 2000 à 4,5 pour dix mille habitants en 2005. En France métropolitaine leur part est passée de 2,4 ‰ à 4 ‰.

La mortalité en légère hausse induit une stagnation de l'espérance de vie. Les Aquitains nés en 2005 peuvent espérer vivre 77 ans et 2 mois pour les hommes, et 84 ans pour les femmes, soit respectivement 4 mois et 3 mois de plus que pour l'ensemble de leurs concitoyens de métropole.

Pacs, mariages et divorces en hausse

On se marie plus en 2005 dans la région, avec 12 800 célébrations. Après une baisse sensible, le nombre d'unions augmente de 3,1 % dans la région. C'est plus qu'au niveau national : 1,7 %. Contrairement à 2004, les plus fortes augmentations relatives de célébrations de mariages s'observent dans les Landes et le Lot-et-Garonne, puis dans les Pyrénées-Atlantiques et en Gironde. Par contre, on se marie moins en Dordogne (- 2 %).

Le renouveau des mariages n'entame en rien le nombre de signatures de pactes civils de solidarité. Le pacs continue à séduire de plus en plus d'Aquitains et l'ensemble des habitants de la France métropolitaine. En 2005, 3 094 pacs ont été conclus dans la région, soit une progression de 32 % en un an, contre 51 % au niveau national. Le département des Pyrénées-Atlantiques reste traditionnellement celui où le rapport du nombre de pacs sur celui des mariages est le plus élevé. Lorsque 100 mariages sont célébrés dans ce département, 33 pacs sont signés (24 en 2004). Viennent ensuite la Gironde avec 24 pacs pour 100 mariages, les Landes et le département de Lot-et-Garonne avec 22 pacs et la Dordogne avec 17 pacs pour 100 mariages.

Les divorces sont toujours de plus en plus nombreux. En 2005, l'augmentation de 19 % en Aquitaine et de 16 % en France métropolitaine est cependant à relativiser en raison de la mise en œuvre en janvier 2005 de la nouvelle procédure de divorce par consentement mutuel dont la durée a été réduite d'environ six mois. Elle a sans doute entraîné au niveau national un supplément de 5 000 affaires nouvelles et 25 000 affaires terminées au 1^{er} semestre 2005.

Moins de mariages en Dordogne, mais aussi moins de divorces en 2005 (- 4 %). Dans le reste de l'Aquitaine, le département de Lot-et-Garonne enregistre l'accroissement le plus élevé des divorces (27 %), suivi de la Gironde, des Pyrénées-Atlantiques et des Landes.

Plus de mariages et plus de pacs

		Mariages domiciliés	Pacs contractés	Divorces prononcés (*)
Dordogne	2003	1 550	101	784
	2004	1 507	186	908
	2005	1 475	249	872
Gironde	2003	6 082	801	2 956
	2004	6 037	1 175	3 090
	2005	6 195	1 464	3 817
Landes	2003	1 368	174	723
	2004	1 329	255	809
	2005	1 422	310	896
Lot-et-Garonne . .	2003	1 241	179	638
	2004	1 210	173	706
	2005	1 270	278	900
Pyrénées-Atlant. .	2003	2 370	401	1 371
	2004	2 301	550	1 397
	2005	2 411	793	1 710
Aquitaine	2003	12 611	1 656	6 472
	2004	12 384	2 339	6 910
	2005	12 773	3 094	8 195
France métro . . .	2003	270 499	31 161	125 175
	2004	266 109	39 576	131 335
	2005	270 558	59 837	152 020

Source : État-civil - Ministère de la Justice

(*) Nouvelle procédure de divorce par consentement mutuel

gion, un tiers des ménages comporte une personne, un autre tiers deux personnes. Les ménages de 3 ou 4 personnes représentent 28 % de l'ensemble des ménages et on ne dénombre plus que 5,2 % des ménages de 5 personnes ou plus (6,8 % au niveau national).

Les ménages aquitains sont un peu plus mobiles que les ménages des autres régions. Dix ménages aquitains sur cent présents au 1^{er} janvier 2005 vivaient dans une autre région ou à l'étranger cinq ans auparavant. Pour l'ensemble des régions de France métropolitaine, ils ne sont que 8 % en moyenne. □

Jean-Pierre DUBAN
Insee Aquitaine

Définitions

Le solde naturel correspond à la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès domiciliés au cours d'une période.

Le taux de natalité est le rapport des naissances d'une période sur la population moyenne de la période.

Le taux de mortalité est le rapport des décès d'une période sur la population moyenne de la période.

L'indice conjoncturel de fécondité (ICF) mesure le nombre total d'enfants d'une génération fictive dont les naissances seraient, à chaque âge, égales à celles observées durant l'année considérée.

Les projections de populations départementales s'appuient sur la base des estimations localisées de population 2005. Le **scénario central** de projections de population repose sur les trois hypothèses suivantes :

- les taux de fécondité par âge de chaque département sont maintenus à leur niveau de 2005 ;
- la mortalité baisse au même rythme qu'en France métropolitaine ;
- les quotients migratoires, calculés entre 1990 et 2005, sont maintenus sur toute la période de projection.

■ **Des ménages de plus en plus petits**

En 40 ans, la taille des ménages diminue d'une personne. En 1962, le nombre moyen de personnes par ménage aquitain était supérieur à celui de la France métropolitaine (3,3 contre 3,1). La tendance s'est inversée au milieu des années 1980. En juillet 2004, la taille est la même en Aquitaine et en métropole : 2,3 personnes par ménage. Sous l'effet notamment de nouveaux modes de vie et de l'allongement de la durée de vie, la décohabitation progresse et le nombre de ménages croît, favorisant ainsi la décroissance de la taille des ménages. Dans la ré-

En 2030, un Aquitain sur trois aurait 60 ans ou plus

En 2030, selon un scénario central qui prolonge les tendances récentes en matière de fécondité, de mortalité et de migrations externes à la région, l'Aquitaine compterait 3 563 000 habitants, soit 15,7 % de plus qu'en 2005. Dans le même temps, la population de la France métropolitaine augmenterait de 10,7 %. Les départements des Landes et de la Gironde enregistreraient les plus fortes croissances (respectivement 22,7 % et 21,2 %).

Le solde migratoire de l'Aquitaine demeure le principal moteur de la croissance de sa population. Il s'établirait jusqu'en 2030 entre 20 500 et 21 400 personnes par an. Le solde naturel, encore faiblement positif en 2010, deviendrait négatif par la suite. En 2030 dans ces conditions et avec l'arrivée aux grands âges des générations nombreuses du baby-boom, on compterait un tiers de personnes âgées de 60 ans ou plus pour un cinquième de jeunes de moins de vingt ans. De 2005 à 2030, pendant que le nombre des 60 ans ou plus s'accroîtrait de 440 000 individus, celui des moins de vingt ans augmenterait seulement de 38 300 unités.

Fortes croissances démographiques pour les Landes et la Gironde à l'horizon 2030

	2005 (*)	2010	2020	2030	Variation de la population 2005-2030 (%)	Poids de la population en 2005	Poids de la population en 2030
Dordogne	401 438	406 842	415 437	420 601	4,8	13,0	11,8
Gironde	1 376 137	1 434 935	1 554 370	1 667 356	21,2	44,7	46,8
Landes	356 607	373 508	405 740	437 521	22,7	11,6	12,3
Lot-et-Garonne	317 816	322 096	328 945	332 405	4,6	10,3	9,3
Pyrénées-Atlantiques	628 093	645 155	677 305	704 811	12,2	20,4	19,8
Aquitaine	3 080 091	3 182 536	3 381 797	3 562 694	15,7	100,0	100,0

Source : Insee - Modèle Omphale (scénario central de projections de population)

(*) Estimations localisées de population

Les effectifs du premier degré poursuivent leur progression

Dans la région, à la rentrée 2005-2006, 654 000 jeunes sont en formation dans l'enseignement public ou privé ou en apprentissage. Les effectifs du premier degré poursuivent leur progression. Ceux de l'enseignement supérieur augmentent aussi légèrement. Les taux de réussite aux examens sont en général plus favorables au niveau de l'académie de Bordeaux qu'au niveau national.

À la rentrée 2005, dans l'académie de Bordeaux qui coïncide géographiquement avec la région Aquitaine, 292 100 élèves étudient dans l'enseignement du premier degré, 244 300 autres dans le second degré et 102 700 étudiants dans l'enseignement supérieur. Dans ce décompte, les effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles et des sections de techniciens supérieurs sont classés dans l'enseignement supérieur.

Pour estimer le nombre total de jeunes en formation, il convient d'ajouter à ces chiffres 15 000 apprentis des Centres de formation d'apprentis ou des Sections d'apprentissage des lycées professionnels. Au total 654 000 jeunes sont en formation dans la région.

Le premier degré est formé de 2 885 écoles. Dans le pré-élémentaire, 785 écoles accueillent 112 356 élèves. L'élémentaire compte 179 700 élèves répartis dans 2 100 écoles.

Moins d'écoles, plus de collèges et lycées

Année 2005/2006	Public	Privé		Total 2005/2006	Total 2004/2005
		Sous contrat	Hors contrat		
Préélémentaire.....	778	6	1	785	784
Élémentaire.....	1 877	215	8	2 100	2 115
Total Premier degré....	2 655	221	9	2 885	2 899
Collèges.....	249	92	2	343	339
Lycées.....	70	35	9	114	116
Lycées Professionnels...	61	26	15	102	101
EREA.....	5	///	///	5	5
Total Second degré....	385	153	26	564	561

Nombre d'établissements dans le premier et second degré

Source : Rectorat de Bordeaux

Les collèges représentent 343 établissements et 142 800 élèves, les 114 lycées généraux et technologiques comptent 65 600 élèves, et les 102 lycées professionnels scolarisent 35 200 élèves. Il convient d'ajouter les 700 élèves des cinq établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA).

Deux tiers des étudiants dans les cinq universités

Année 2005/2006	Public + Privé
Universités.....	5
IUT.....	6
IUP.....	13
IUFM (1 IUFM + 5 annexes départementales).....	6
STS (hors contrat).....	26
STS + CPGE.....	61*
Écoles d'ingénieurs rattachées aux universités et non rattachées.....	10
École de commerce, gestion, comptabilité.....	19
Culture.....	3
Autres.....	10
Enseignement supérieur de l'Éducation nationale.....	98

Nombre d'établissements dans le supérieur

Source : Rectorat de Bordeaux

* Lycées déjà comptés dans les établissements du second degré

L'enseignement supérieur compte une centaine d'établissements.

Davantage de jeunes dans l'enseignement supérieur

Cinq universités dans l'académie accueillent les étudiants. Ce sont l'université de Bordeaux 1 Sciences Technologies, l'université Victor Segalen Bordeaux 2, l'université Michel Montaigne Bordeaux 3, l'université Montesquieu Bordeaux 4 et enfin l'université de Pau et des Pays de l'Adour. Elles représentent la plus grande part des effectifs de l'enseignement supérieur avec 69 700 étudiants dont 5 000 dans les Instituts universitaires de technologie et 2 000 en formations d'ingénieurs. Le post bac, qui comprend les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les sections de techniciens supérieurs (STS) placées sous la tutelle pédagogique du ministère de l'Éducation nationale ou du ministère de l'Agriculture, totalise 13 300 élèves.

103 000 étudiants dans le supérieur

Année 2005/2006	Public + Privé
Universités (y compris IUT).....	67 741
IUFM (1 IUFM + 5 annexes départementales).....	3 871
Écoles d'ingénieurs rattachées aux universités et non rattachées.....	3 413
École de commerce, gestion, comptabilité.....	4 995
Autres.....	9 352
Post bac (CPGE + BTS).....	13 340
Total Enseignement supérieur du Ministère de l'Éducation.....	102 712

Effectifs dans l'enseignement supérieur

Source : Rectorat de Bordeaux

Les autres grandes catégories de l'enseignement supérieur sont l'Institut universitaire de formation des maîtres et ses annexes départementales, les 19 écoles de commerce et gestion, les écoles non rattachées aux universités (1 500 élèves) et les diverses écoles juridiques, de santé ou artistiques.

Quatre collégiens sur cinq dans le public

À la rentrée 2005, le secteur public représente 89 % dans le premier degré. Cette proportion n'atteint que 81 % dans le second degré. Elle varie peu selon le type d'établissement de 79 % pour les lycées professionnels à 82 % pour les collèges. L'évolution des effectifs est très liée à la démographie. Ainsi, les effectifs du premier degré sont en croissance en raison de l'augmentation du nombre des naissances des années 1995 et suivantes. Au collège, pour quelques années encore les générations entrantes en sixième sont moins nombreuses que les sortantes et cela explique la baisse des effectifs en premier cycle. Pour leur part, les effectifs des seconds cycles bénéficient pour l'instant de générations plus nombreuses nées avant la baisse du nombre des naissances constatées à la fin des années 80 et qui s'est accentuée autour de 1993.

Enseignement public : 89 % des effectifs du premier degré et 81 % du second degré

Année 2005/2006	Public	Privé s/contrat	Total 2005/2006	Total 2004/2005
Préélémentaire	101 359	10 097	112 356	111 993
Elémentaire	157 303	20 169	174 467	174 467
Enseign. spécialisé - Adaptation	2 022	225	2 247	2 056
Total Premier degré	260 684	31 391	292 075	288 516
Collèges (y compris SEGPA)	116 846	26 099	142 945	144 201
Lycées	53 637	11 761	65 398	65 040
Lycées Professionnels	28 142	6 444	34 586	34 073
Total Second degré	198 625	44 304	242 929	243 314

Effectifs du premier et second degré (non compris Privé hors contrat)

Source : Rectorat de Bordeaux

Après avoir connu une décroissance régulière à partir de l'année 1995, les effectifs de l'enseignement supérieur font l'objet d'une légère reprise depuis l'année 2001. Cette reprise se confirme en 2005.

L'académie obtient de bons résultats aux examens

Pour les principaux diplômes, l'académie de Bordeaux enregistre des taux de réussite sensiblement et régulièrement supérieurs aux moyennes nationales.

Des taux de réussite au dessus du niveau national

Diplôme session 2006	Académie de Bordeaux		France Métropolitaine	
	Nombre de présentés	Taux de réussite	Nombre de présentés	Taux de réussite
Brevet				
Collège	30 679	84,4	674 001	79,5
Professionnel	3 216	83,8	42 044	73,8
Technologique	2 147	75,9	43 619	77,3
Total	36 042	83,8	759 664	79,0
Baccalauréat				
Général	14 439	88,6	308 269	87,4
Professionnel	4 752	82,8	103 374	79,2
Technologique	6 636	80,6	162 873	78,5
Total	25 827	85,4	574 516	83,4

Source : Rectorat de Bordeaux

C'est le cas pour le brevet, avec cinq points au-dessus du taux national : 84 % au lieu de 79 % au niveau France en 2006. Le baccalauréat ne fait pas exception : 85,4 % au lieu de 83,4 % en 2006. Dans les trois séries du baccalauréat, générale, technologique et professionnelle la situation de l'académie est toujours plus avantageuse. □

Anne CHINI
Jean-Pierre ASTOUL
Rectorat de Bordeaux

POUR EN SAVOIR PLUS...

• "Recherche et innovation technologique en Aquitaine"
Le Dossier Insee Aquitaine n° 61-mars 2007

La formation agricole

Au 1^{er} octobre 2006, 11 161 élèves sont inscrits en formation initiale par voie scolaire, 38 % d'entre eux au sein d'un établissement public, 30 % dans un établissement privé "temps plein" et 32 % dans un établissement à "rythme approprié" (essentiellement en maisons familiales rurales).

Les effectifs sont stables par rapport à l'année précédente avec des évolutions contrastées selon le statut des établissements. La baisse des effectifs dans le public est compensée par la hausse dans le privé et particulièrement le privé à temps plein dont le nombre d'élèves s'accroît de 2,8 %.

Plus de trois élèves sur quatre préparent des formations de niveau 5 et 6. Les effectifs présents dans ce niveau progressent de 1,3 % par rapport à la rentrée précédente.

Les formations conduisant au baccalauréat concernent 3 709 élèves, un effectif en légère diminution par rapport à 2005.

Les effectifs en niveau 3 restent globalement stables après cinq années de baisse sensible liée aux difficultés de recrutement en BTS.

L'enseignement agricole se répartit en trois grandes catégories selon les secteurs de formation :

- Les formations à caractère général qui regroupent le domaine "non professionnel" (4^e, 3^e, CPA, Secondes, Bac S). Ce bloc représente près d'un tiers des effectifs, soit une part en recul de 4 points par rapport à la rentrée 2005. Cette évolution est en grande partie liée à la réforme du baccalauréat technologique. À partir de la rentrée 2006, les élèves en première année de baccalauréat technologique (360 élèves) sont recensés dans le domaine professionnel correspondant tandis qu'auparavant ils étaient comptabilisés dans les formations à caractère général ;

- Les formations liées à l'activité en milieu rural telles que les services, l'aménagement ou les activités hippiques. On recense 39 % des élèves dans cette catégorie dont le développement amorcé en 1995 se renforce avec la création du bac technologique STAV (Sciences et techniques de l'agronomie et du vivant) dont les effectifs bénéficient au secteur aménagement ;

- Enfin, les formations directement en relation avec la production agricole et le secteur aval, soit les options "production", "commercialisation", "transformation" et "agro-équipement". Elles représentent 29 % des élèves en 2006. En net recul sur les dix dernières années, ces formations connaissent un renversement de tendance avec une hausse des effectifs de 3,5 %. Cette hausse est due à l'intégration des 196 élèves de 1^{er} année de baccalauréat STAV ;

- 2 200 apprentis ont été formés en CFA en 2006-2007, la plupart dans les domaines de la production agricole (animale ou végétale) et des travaux paysagers. Les formations de niveau 5 ou 4 regroupent 77 % des effectifs des apprentis. Les jeunes en pré-apprentissage occupent une place non négligeable en CFAA. Dans certaines situations, leur accueil est possible dès l'âge de 14 ans.

Dominique MORIZUR
Draf Aquitaine

Définitions

BTS : Brevet de technicien supérieur

CFAA : Centre de formation d'apprentis agricoles

CPGE : Classe préparatoire aux grandes écoles

EREA : établissement d'enseignement adapté

IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres

IUP : Institut universitaire professionnalisé

IUT : Institut universitaire de technologie

Privé sous contrat : établissements sous contrat d'association avec l'État (dépenses de personnel – agents publics contractuels - et de fonctionnement) ou sous contrat simple (rémunération des enseignants salariés de droit privé)

SEGPA : Section d'enseignement général et professionnel adapté

STS : Section de techniciens supérieurs

L'activité hospitalière en Aquitaine en hausse de 6 % entre 2003 et 2005

Entre 2003 et 2005, l'activité des établissements de santé aquitains, mesurée en nombre de séjours, a augmenté de plus de 6 %. Les prises en charge en hospitalisation à temps partiel expliquent l'essentiel de cette hausse. L'offre de soins est portée majoritairement par le secteur public qui comptabilise 60 % des lits et places disponibles dans la région et réalise 56 % de l'activité. Le court séjour réalise 67 % de l'activité totale et réunit près de la moitié de la capacité d'accueil régionale.

En 2005, les établissements de santé aquitains ont enregistré plus de 1,4 million de séjours, soit une augmentation de plus de 6 % en deux ans. Au 1^{er} janvier 2006, les établissements disposent d'une capacité d'accueil installée de 23 300 lits en hospitalisation complète et 2 600 places en hospitalisation partielle, représentant chacune 5 % des lits et places installés en France métropolitaine.

■ Recul de l'hospitalisation complète

Le nombre de venues en hospitalisation partielle s'est accrue de 13,1 % entre 2003 et 2005 ; il s'établit désormais à 714 620 venues. Toutes les disciplines ont connu un regain d'activité pour l'année 2005. L'année précédente, la croissance a été particulièrement sensible en médecine, chirurgie et obstétrique (+ 9,9 %) et plus modeste pour l'activité de psychiatrie (+ 1,8 %).

En hospitalisation à temps complet, près de 9 entrées sur 10 sont enregistrées en médecine, chirurgie et obstétrique (MCO). En raisonnant en termes de journées (autre indicateur de l'activité à temps complet), l'activité de MCO représente moins d'une journée sur deux. Ce mode de prise en charge représente en 2005 la moitié des séjours enregistrés dans la région. Cette proportion a reculé en deux ans puisqu'elle était de 53 % en 2003. Rapportée au nombre de journées réalisées, l'activité a diminué progressivement au cours de ces deux années : - 3,5 %. Cette baisse est particulièrement marquée en soins de longue durée (- 15 %).

La diminution de l'activité en hospitalisation complète est liée à la diminution du nombre de lits (- 3 %), ces derniers passant de 24 036 en 2003 à 23 311 en 2005. Cette diminution est encore importante pour les longs séjours qui enregistrent une baisse de leur capacité d'accueil de 16 % sur deux ans. Cette baisse à la fois de l'activité et de la capacité d'accueil pour les soins de longue durée est imputable en partie au passage de certains établissements du champ sanitaire au

champ médico-social suite à une réforme de la tarification et à un changement de nomenclature.

■ Une offre de soins hospitaliers majoritairement publique

Avec 60 % des lits et places répertoriés en Aquitaine, le secteur public détient la part la plus importante de la capacité d'accueil régionale.

60 % des lits dans le public

	Court séjour (lits ou places)	Psychiatrie (lits ou places)	Soins de suite et de réadaptation (lits ou places)	Soins de longue durée (lits)
Public				
2003...	7 677	3 986	1 600	2 560
2004...	7 897	4 024	1 631	2 499
2005...	7 655	3 891	1 617	2 153
Privé sous dotation globale				
2003...	828	54 495	1 505	845
2004...	828	54 032	1 473	830
2005...	832	41 357	1 463	830
Privé hors dotation globale				
2003...	4 473	550	2 177	0
2004...	4 398	480	2 200	0
2005...	4 332	480	2 261	0
Ensemble				
2003...	12 978	59 031	5 282	3 405
2004...	13 123	58 536	5 304	3 329
2005...	12 819	45 728	5 341	2 983

Offre de soins des établissements de santé aquitains entre 2003 et 2005

Source : Drass Aquitaine - DREES, SAE 2003-2004-2005

Avec 409 400 entrées en hospitalisation complète et 394 300 venues en hospitalisation partielle en 2005, soit 56 % des séjours, le secteur public porte aussi la majorité de l'activité réalisée dans la région. Cette proportion a diminué de 1,7 % en deux ans.

■ Médecine, chirurgie et obstétrique : 7 séjours sur dix

En 2005, l'activité de court séjour en médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) réalise 959 500 séjours, soit une hausse de 8,8 % en deux ans. Cette discipline réalise à elle seule 67 % de l'activité régionale. L'évolution de l'activité des disciplines de médecine et chirurgie est plus forte : + 10 % chacune sur deux ans. La part de ces deux disciplines dans l'ensemble des séjours de MCO est élevée : pour 100 séjours enregistrés, 46 sont des séjours classés en médecine et 47 en chirurgie.

Dans le même temps, le nombre de lits et de places installés se stabilise. L'ensemble du court séjour réunit ainsi 12 800 lits ou places début 2006, soit près de la moitié de la capacité d'accueil régionale. La répartition des lits et places est restée la même depuis 2003 : sur 100 lits ou places installés, 49 sont af-

L'enquête SAE

La SAE (Statistique annuelle des Établissements de santé) recense l'équipement, l'activité et le personnel de tous les établissements sanitaires publics et privés installés en France (métropole et DOM), y compris les structures qui ne font qu'un seul type d'hospitalisation (exemple : hospitalisation à temps partiel, hospitalisation à domicile...) ou qui ont une autorisation pour une activité de soins. Sont également inclus les services pénitentiaires des établissements de santé et les secteurs militaires des établissements de santé.

Séjours : somme des entrées totales et des venues en hospitalisation de jour ou de nuit ou en anesthésie et chirurgie ambulatoire.

Hospitalisation complète : mode de prise en charge au cours duquel le patient est hébergé à l'hôpital pour une durée généralement supérieure à un jour.

Hospitalisation partielle : mode de prise en charge alternatif à l'hospitalisation complète dont la durée n'excède pas 24 heures.

Développement de l'hospitalisation partielle en MCO

	Activité (nombre d'entrées)			Capacité (nombre de lits)		
	2003	2004	2005	2003	2004	2005
Hospitalisation complète						
Médecine	285 436	295 517	298 404	5 874	5 986	5 858
Chirurgie	281 512	281 178	281 130	5 279	5 296	5 086
Obstétrique	58 560	57 654	54 115	994	1 003	996
Hospitalisation partielle						
Médecine	119 909	134 205	147 692	353	390	416
Chirurgie	126 082	136 734	167 340	403	414	425
Obstétrique	10 088	10 574	10 823	36	35	35

Activité et capacité en court séjour de 2003 à 2005 en Aquitaine

Source : Drass Aquitaine - DREES, SAE 2003-2004-2005

fectés en médecine, 43 en chirurgie et 8 en obstétrique. De plus, l'offre médicale s'établit à 68 % dans le secteur public alors que les établissements de statut privé accueillent majoritairement des soins de chirurgie (73 %).

L'évolution de l'activité enregistrée en MCO depuis 2003 est surtout due à l'hospitalisation partielle. Cette dernière enregistre en effet une hausse de 26 %, passant de 256 079 venues en 2003 à 326 855 en 2005. Dans le même temps, les entrées en hospitalisation complète se stabilisent (+ 1 %).

L'évolution de l'activité en hospitalisation partielle est liée à une augmentation des places (+ 10 % depuis 2003). Ces dernières restent cependant très inférieures au nombre de lits dédiés au soins de courte durée : plus de 93 % de la capacité d'accueil en MCO est enregistrée en hospitalisation complète.

L'ensemble des établissements de santé aquitains publics et privés ont enregistré une augmentation de leur activité de court séjour entre 2003 et 2005 : respectivement + 7,5 % et + 10,2 % du nombre de séjours.

Si le nombre d'entrées pour l'ensemble des établissements est plutôt stable depuis 2003 (+ 1,3 %), le volume des journées décroît progressivement de 100 000 journées en deux ans (- 2,6 %). La durée moyenne des séjours est donc en constante diminution, principalement pour les établissements de statut privé. Les évolutions constatées s'accompagnent d'une stabilisation du nombre de lits (- 0,7 % sur 2 ans).

L'activité à temps partiel a, de son côté, progressé depuis 2003 (+ 27 %). La capacité d'accueil a suivi la même évolution.

Soins de suite et de réadaptation : hospitalisation complète pour les uns et partielle pour les autres

L'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) représente 7,8 % des séjours enregistrés dans la région. L'activité de cette discipline est en progression de près de 5 % en deux ans, avec dans le même temps, une augmentation de la capacité d'accueil. L'augmentation des séjours est particulièrement marquée en réadaptation fonctionnelle, activité réunissant plus de deux tiers des séjours SSR de la région. En hospitalisation complète, la hausse s'observe sur les entrées totales comme sur les journées réalisées (+ 0,7 %). Ainsi, 52 517 entrées en SSR ont été enregistrées pour 2005 et plus de 1,6 million de journées réalisées. L'augmentation de l'activité en hospitalisation complète est en lien avec celle des lits répertoriés (+ 4,4 % en 2 ans). La capacité d'accueil en SSR s'établit ainsi à 5 100 lits au 1^{er} jan-

vier 2006. En hospitalisation partielle, le nombre de venues est passé de 55 500 en 2003 à plus de 59 000 en 2005. De même, le nombre de places a augmenté de 20 % entre 2003 et 2005.

L'activité de soins de suite est constituée à 95 % d'entrées en hospitalisation complète. Après une stabilisation de l'activité de cette discipline en 2004 (- 0,3 %), une hausse est enregistrée l'année suivante (+ 3,9 %) portant le nombre de séjours à 34 800.

Au 1^{er} janvier 2006, la région répertorie 3 300 lits ou places en soins de suite, dont seulement 4 places en hospitalisation partielle.

À l'inverse des soins de suite, la réadaptation fonctionnelle est une discipline prise en charge en grande partie en hospitalisation partielle : les trois quarts de l'activité sont constitués de venues pour seulement un dixième de la capacité d'accueil réservé à ce mode d'hospitalisation. La réadaptation fonctionnelle représente 69 % de l'activité totale SSR, soit 77 000 séjours (+ 5,6 % en 2 ans).

Le nombre de places en réadaptation fonctionnelle a augmenté de 20 % depuis 2003, ce qui porte à 208 le nombre de places recensées en hospitalisation partielle fin 2005. À l'inverse, la capacité d'accueil en hospitalisation complète a perdu 32 lits sur 2 ans.

Augmentation des personnels médicaux et non médicaux

En 2005, les établissements de santé aquitains comptaient 59 000 emplois dont 2 600 libéraux et 830 internes. Ce nombre est en hausse de 6 % par rapport à 2003. Hors médecins libéraux, ces emplois représentent plus de 52 000 personnes en équivalent temps plein (ETP), soit une hausse de 4 % en 2 ans. Près des trois quarts relèvent des hôpitaux publics.

Dans le personnel médical, près de 60 % des praticiens à la fois salariés et libéraux se consacrent à la médecine générale et à des spécialités médicales. Les ETP des médecins, biologistes, pharmaciens et odontologistes représentent moins de 8 % des ETP totaux. Ils sont néanmoins en augmentation de 6 % par rapport à 2003.

Les professionnels de santé non médicaux représentent l'essentiel des emplois des hôpitaux, à la fois publics et privés (respectivement 92 % et 97 %). Les personnels des services de soins (infirmiers, sages-femmes, aides-soignants...) sont les plus nombreux : 71 % des effectifs non médicaux.

Près d'un salarié sur cinq exerce à temps partiel. Ce taux monte à 27 % dans les établissements privés alors qu'il n'est que de 14 % dans les hôpitaux publics. Ce recours important au temps partiel est à rapprocher du fort taux de féminisation de ces personnels : 80 % des salariés non médicaux sont des femmes. □

Charlotte ROLLAND
Drass Aquitaine

POUR EN SAVOIR PLUS...

- "L'activité des établissements de santé en 2005..."
Études et Résultats - n° 546 - décembre 2006 - DREES
- "Les établissements de santé, un panorama pour l'année 2004"
Collection Études et Statistiques - Édition 2006 - DREES
- Site internet : www.sae-diffusion.sante.gouv.fr

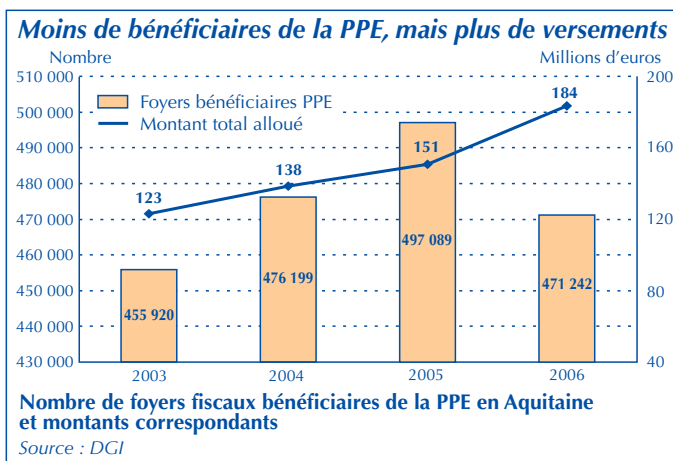
Plus d'un ménage aquitain sur quatre bénéficie de la prime pour l'emploi en 2006

Le nombre de bénéficiaires de la prime pour l'emploi diminue de 5 % en 2006 dans la région, tandis que le montant de cette prime versée ou imputée sur l'impôt progresse de 21 %. Ces évolutions se retrouvent au niveau national. Plus d'un foyer fiscal sur quatre profite de cette prime dans la région.

Au cours de l'année 2006, l'Aquitaine a compté un peu plus de 470 000 foyers fiscaux bénéficiaires de la prime pour l'emploi (PPE cf. page 18). La croissance continue du nombre de bénéficiaires depuis 2003 (455 920 foyers concernés) connaît toutefois un coup d'arrêt. Le nombre de ces bénéficiaires est en baisse de 5,2 % par rapport à l'année 2005 (497 000 bénéficiaires), contre une hausse de 4,3 % sur la période précédente.

■ Un montant de 184 millions d'euros

En revanche, le montant de la PPE versée ou imputée sur l'impôt sur le revenu en 2006 est en hausse de 21 % par rapport à 2005 et s'établit à 184 millions d'euros en 2006 contre 151 millions d'euros en 2005.



Les mêmes évolutions sont constatées au niveau national. Le nombre total de bénéficiaires s'élève à 8,6 millions, en baisse de 6 % par rapport à l'année 2005. Le montant de PPE attribué est en hausse de 19 % sur la même période : 3 238 millions d'euros en 2006 contre 2 700 millions en 2005.

■ Moins de 20 % en Île-de-France

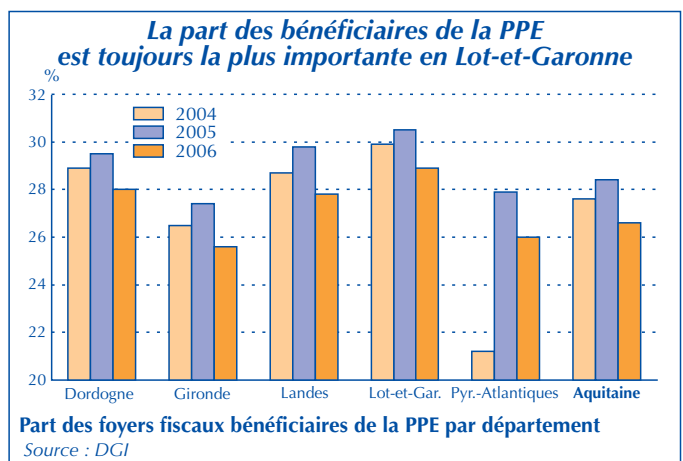
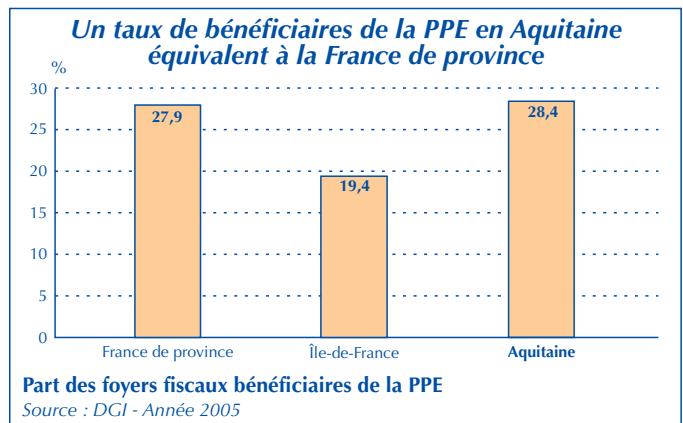
Le pourcentage de foyers fiscaux bénéficiant de la PPE est en Aquitaine de 28,4 % (données 2005), soit un taux proche de la moyenne nationale hors Ile de France qui est de 27,9 %. L'Île-de-France se situe à un niveau nettement inférieur à celui observé dans les principales régions françaises : 19,4 % en Île-de-France contre 24,8 % pour la région Provence - Alpes - Côte d'Azur et 31,1 % pour les Pays de la Loire. Le taux est respectivement de 27,6 % et de 30,1 % dans les régions voisines de Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes.

En Gironde, comme dans l'ensemble des départements d'Aquitaine, le nombre de bénéficiaires de la PPE a diminué en 2006. Il se situe toutefois, en Gironde comme dans les Pyrénées-Atlantiques, à un niveau inférieur à la moyenne régionale

Avertissement

Les données relatives à la PPE et les évolutions constatées tant en nombre qu'en montant doivent être analysées avec la plus grande prudence. Il est extrêmement difficile d'en tirer des enseignements en terme d'accroissement ou de diminution du nombre de travailleurs pauvres (*) ou sur l'importance des bas revenus. Il s'agit, en effet, d'un dispositif complexe dont les modalités d'attribution (conditions ou montant) ont été modifiées à plusieurs reprises depuis sa création en 2001. Il a fait l'objet, par exemple, d'un recentrage depuis 2003 sur le travail à temps partiel et le montant de la PPE est modulé chaque année.

(*) La définition généralement retenue du travailleur pauvre est celle d'un individu qui a un emploi, mais dont les revenus du foyer ne dépassent pas le seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté utilisé en France correspond le plus souvent à 50% du revenu médian.



(25,6 % pour la Gironde et 26 % pour les Pyrénées-Atlantiques). Les autres départements aquitains ont un pourcentage qui tourne autour de 28 %. □

Pierre-Michel MARTY
Services fiscaux Gironde

Méthodologie page 18

Des revenus déclarés plus élevés, mais des salaires plus faibles en Aquitaine

Les revenus déclarés des ménages aquitains en 2004 dépassent légèrement les revenus déclarés en Province. Ils ont progressé plus vite qu'en France métropolitaine. Les retraites constituent une part importante dans ces revenus. Cependant, les salaires moyens sont légèrement inférieurs à ceux de l'ensemble des régions de province, en particulier pour les ouvriers.

En 2004, 1 252 000 ménages aquitains ont déclaré des revenus aux services fiscaux. Une personne sur deux vit dans un ménage disposant de revenus par unité de consommation supérieurs à 15 600 € par an, soit 1 300 € par mois. Ce revenu exprimé en unité de consommation (UC) ou "équivalent adulte" permet de prendre en compte la composition du ménage. Il s'agit d'un revenu avant impôt et redistribution des prestations. Il ne tient pas compte des revenus non imposables.

L'Aquitaine se place toujours au 5^e rang des régions de province derrière l'Alsace, Rhône-Alpes, Centre et Bretagne. Ce revenu médian est plus faible pour les régions limitrophes : 15 430 € pour Midi-Pyrénées, 15 070 € pour le Limousin et 14 820 € en Poitou-Charentes.

La région au dessus de la moyenne de Province

	Aquitaine	Province	France métro.
Nombre de ménages fiscaux (milliers)	1 251,9	19 714,2	24 222,9
Part de ménages fiscaux (%).	57,6	57,8	60,4
Nb moyen d'UC par ménages fiscaux	1,59	1,61	1,62
Revenu fiscal déclaré par unité de consommation (UC) (euros)			
Médiane (1)	15 609	15 355	15 849
1er décile (2)	6 264	5 898	5 862
9e décile (3)	30 335	29 895	32 221
Rapport inter-déciles (4)	4,8	5,1	5,5
Revenu fiscal déclaré (%)			
Part des revenus d'activité (5)	68,9	71,2	72,8
Part des pensions, retraites et rentes	26,7	24,8	23,0
Part des autres revenus (6)	4,4	4,0	4,1

Source : Insee - DGI - Revenus fiscaux localisés déclarés au titre de 2004

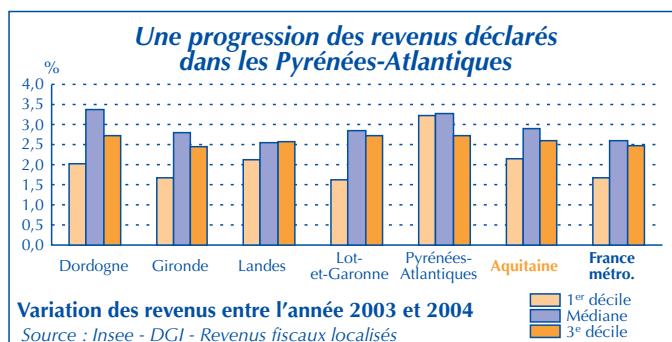
- (1) La moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur et l'autre moitié un revenu par UC supérieur.
- (2) 10 % des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cet seuil.
- (3) 10 % des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par UC supérieur à cet seuil.
- (4) Rapport entre le 9^e et le 1^{er} décile.
- (5) Revenus salariaux et revenus des professions non salariées.
- (6) Essentiellement des revenus du patrimoine imposables.

En Lot-et-Garonne et en Dordogne, les revenus médians par UC sont nettement inférieurs au niveau régional : respectivement 14 040 € et 14 350 €. La Gironde se distingue avec un revenu médian par UC de 16 300 €. Les Landes et les Pyrénées-Atlantiques affichent le même niveau (15 600 € et 15 800 €).

Les écarts de revenus sont moins marqués en Aquitaine que dans le reste de la province : 10 % des ménages déclarent un revenu par UC inférieur à 6 300 € (soit 525 € par mois), et 10 % un revenu par UC supérieur à 30 300 € (soit 2 525 € par mois). Le rapport entre les "hauts revenus" et les "bas revenus" s'établit à 4,8 contre 5,1 en France de province. En comparaison, ce rapport inter-décile s'élève à 6,1 en Nord-Pas-de-Calais, et s'établit à 4,1 en Bretagne.

Un ménage sur deux non imposé en Lot-et-Garonne

En un an, le revenu médian a progressé plus vite en Aquitaine (+ 2,9 %) qu'en France métropolitaine (+ 2,6 %). Cette progression a été plus importante dans les Pyrénées-Atlantiques pour l'ensemble des revenus.



La part des pensions, retraites et rentes reste conséquente dans la région, elle dépasse le quart des revenus. Les revenus salariaux et les traitements, y compris les indemnités de maladie et de chômage, constituent la part majoritaire des revenus : 69 %.

La part des ménages fiscaux exonérés d'impôt (42,4 %) est proche du niveau de la France de province. Elle varie fortement d'un département à l'autre, entre 40 % en Gironde à 50 % en Lot-et-Garonne.

Des rémunérations plus faibles en Aquitaine

	Aquitaine	Province	France métro.
Ensemble	15 493	15 715	16 950
Cadres	32 173	32 575	35 760
Professions intermédiaires	18 716	18 990	19 311
Employés	11 451	11 487	11 733
Ouvriers non qualifiés	9 103	9 691	9 711
Ouvriers qualifiés	13 857	14 227	14 399
Hommes	17 473	17 731	19 140
Femmes	13 205	13 235	14 292

Unité : euro

Revenu salarial annuel moyen net par salarié au lieu de résidence en 2004

Source : Insee - DADS (champ : salariés hors agriculture, chefs d'entreprise, apprentis, stagiaires et emplois aidés)

Le salaire net annuel moyen s'élève à 15 500 € en 2004. Il est inférieur de 1,4 % à celui de la France de province. Cet écart se vérifie essentiellement pour les ouvriers : le salaire annuel moyen d'un ouvrier non qualifié aquitain est inférieur de 6,5 % et de 2,7 % pour un ouvrier qualifié. □

Florence MATHIO
Insee Aquitaine

Methodologie page 18

Prime pour l'emploi (page 16)

La prime pour l'emploi : un complément de revenu pour certains contribuables

L'impôt négatif est un instrument qui est aujourd'hui largement utilisé (États-Unis, Royaume-Uni, Belgique, France...) pour procurer un surcroît de revenus aux travailleurs pauvres. La prime pour l'emploi (PPE) instaurée par la loi n°2001-458 du 30 mai 2001 s'inscrit dans cette logique. Son objectif est double : il s'agit, d'une part, de revaloriser le travail relativement au non-emploi en augmentant l'écart entre les revenus d'activité et ceux issus des transferts sociaux et, d'autre part, d'augmenter le pouvoir d'achat des ménages à bas revenus. Elle apporte ainsi un complément de revenus aux contribuables percevant un revenu d'activité compris entre 0,3 et 1,4 Smic. Cette prime comprend une part individuelle, variable selon le revenu et le temps de travail du bénéficiaire, et sur des majorations tenant compte de sa situation familiale. Elle peut être soit imputée sur l'impôt sur le revenu si le contribuable est imposable, soit être versée par virement sur un compte bancaire ou par lettre chèque du Trésor s'il ne l'est pas ou si le montant de la prime est supérieur à l'impôt dû. Dans certaines situations, un acompte peut être versé et le paiement peut être mensualisé.

Le SMIC salaire minimum interprofessionnel de croissance

	Taux horaire au 1 ^{er} juillet	Montant mensuel brut (*)
2001	6,67	1 127,23
2002	6,83	1 154,27
2003	7,19	1 215,11
2004	7,61	1 286,09
2005	8,03	1 357,07
2006	8,27	1 254,28

Source : Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement
 (*) Smic mensuel brut pour 169 heures de travail de 2001 à 2005 et pour 151,67 heures de travail en 2006

Les revenus déclarés (page 17)

Un **ménage** est défini comme l'ensemble des occupants d'un même logement. Les "ménages fiscaux" désignés ici sont constitués par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Les "ménages fiscaux" retenus représentent au sens du recensement 95 % des ménages en France métropolitaine et 97 % en Aquitaine.

Le **revenu déclaré aux services fiscaux**, plus simplement appelé revenu fiscal, est la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la "déclaration des revenus 2004", avant abattement. Il comprend quatre catégories de revenus :

- les revenus salariaux (salaires, droits d'auteur, avantages en nature, indemnités de maladie, allocations de chômage et de préretraite, revenus perçus à l'étranger) ;
- les revenus des professions non salariées (revenus nets de déficits des indépendants comprenant les bénéficiaires agricoles, industriels, commerciaux et non-commerciaux) ;
- les retraites (hors minimum vieillesse), pensions d'invalidité, pensions alimentaires (déduction faite des pensions versées) et rentes viagères ;
- les autres revenus (essentiellement des revenus du patrimoine).

Le revenu déclaré est un revenu avant redistribution. Il ne peut pas être assimilé à un revenu disponible, qui supposerait que l'on ajoute les revenus sociaux non déclarés (minima sociaux tels que RMI et minimum vieillesse, prestations familiales, aides au logement) et que l'on soustrait les impôts directs (impôt sur le revenu et taxe d'habitation). Le revenu déclaré ne permet donc pas de tirer de conclusions en termes de niveau de vie des ménages.

Le **revenu disponible brut** des ménages aquitains en 2004 s'élève à 51 400 millions d'euros, ce qui correspond à 16 795 € par habitant. Pour disposer de 100 euros de revenu, l'ensemble des ménages ont reçu 53,9 € de salaires et traitements bruts, 24,8 € d'excédent brut et revenu mixte, 31,7 € de prestations en espèces, 11,3 € d'autres revenus et ont versé 9,4 € de cotisations sociales ainsi que 12,3 € d'impôts.

Le revenu déclaré (fiscal) par **unité de consommation (UC)** présente l'avantage de relativiser le niveau de revenu par rapport à la composition du ménage fiscal. Par rapport au revenu d'une personne, il permet de prendre en compte les économies d'échelle résultant de la vie en groupe. Le revenu exprimé par UC devient un revenu par équivalent adulte, comparable d'un lieu à un autre et entre ménages de compositions différentes. Le nombre d'UC d'un ménage est évalué selon la définition utilisée par l'Insee et par Eurostat :

- le premier adulte du ménage compte pour 1 UC ;
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 UC ;
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3 UC.

Pour étudier le niveau du revenu, on utilise la **médiane** du revenu déclaré par unité de consommation (UC), qui partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur et l'autre moitié un revenu par UC supérieur.

Pour mesurer la dispersion du revenu, on utilise le **rapport inter-déciles** du revenu déclaré par unité de consommation (UC), qui établit le rapport entre les "hauts revenus" et les "bas revenus".

Le seuil des "bas revenus" correspond à la limite du 1^{er} décile : 10 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur.

Le seuil des "hauts revenus" correspond à la limite du 9^e décile : 10 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC supérieur à cette valeur.

Parc locatif social : un logement sur cinq en secteur individuel

Au 1^{er} janvier 2006, le patrimoine locatif social de l'Aquitaine s'élève à 130 800 logements. La région compte environ 45 logements sociaux pour mille habitants, une densité nettement inférieure à la moyenne nationale. La proportion de logements individuels progresse. En janvier 2006, le loyer moyen mensuel pratiqué par mètre carré de surface corrigée est de 2,64 €.

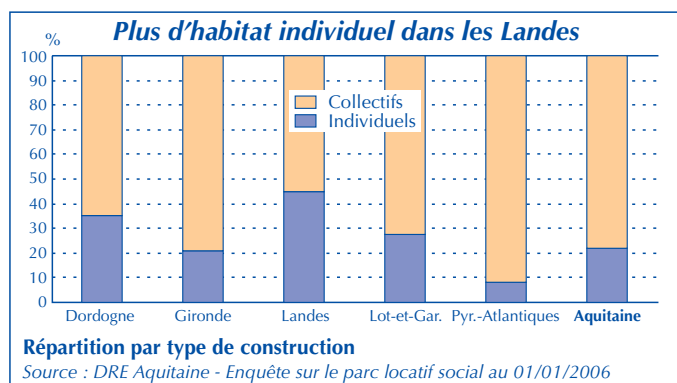
Au 1^{er} janvier 2006, le patrimoine locatif social de l'Aquitaine comporte 130 800 logements, en progression de 0,9 % par rapport à l'année précédente. Le nombre de logements sociaux par habitant (45 logements sociaux pour mille habitants) reste très inférieur à la moyenne nationale : 71 pour mille.

■ Une concentration plus forte en zone urbaine

La densité du parc locatif social est plus élevée en zone urbaine qu'en zone rurale. Elle s'élève en moyenne à 69 logements pour mille habitants dans les unités urbaines de plus de 50 000 habitants et atteint 78 pour mille dans l'unité urbaine de Bordeaux. En revanche, dans l'espace rural, la densité moyenne est seulement de 9 pour mille. La majorité du parc locatif social (56 %) se situe en Gironde, qui regroupe 44 % de la population régionale. Le parc des Pyrénées-Atlantiques (20 %) est deux fois plus important que celui de la Dordogne (10 %). Lot-et-Garonne et Landes se répartissent chacun 7 % du parc aquitain. En Gironde, le ratio de logements sociaux s'établit à 57 pour mille habitants. Dans les Pyrénées-Atlantiques, le parc est aussi dense qu'en moyenne aquitaine. Dans les trois autres départements, la densité est aux alentours de 30 pour mille.

■ Un habitat collectif en zone urbaine

Le parc locatif social régional comprend 22 % de maisons individuelles, contre 13 % en moyenne métropolitaine. L'habitat individuel est davantage implanté en zone rurale (78 %) qu'en milieu urbain.



Le parc des Landes compte proportionnellement deux fois plus de logements individuels que la moyenne aquitaine. Dans les Pyrénées-Atlantiques, l'habitat collectif prédomine largement (92 %).

Les logements de 3 et 4 pièces sont les plus nombreux : 72 %. Les logements individuels sont plus grands que les logements collectifs. En janvier 2006, le loyer moyen mensuel pratiqué par mètre carré de surface corrigée est de 2,64 €, soit une hausse de 3,5 % par rapport à 2005. Le loyer moyen de l'habitat individuel (2,88 €/m²) est plus élevé que celui de l'habitat collectif (2,59 €/m²).

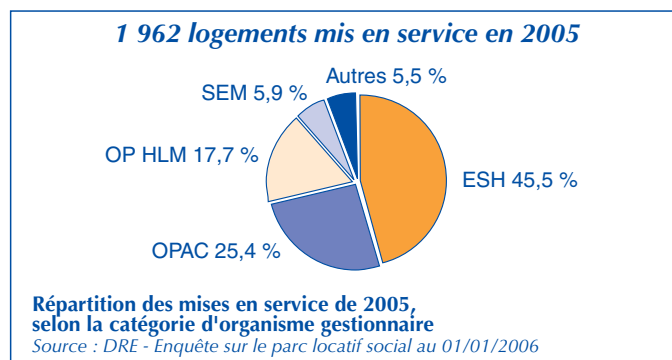
■ Taux de vacance à 1,2%

Au 1^{er} janvier 2006, 1 580 logements sont vacants, soit 1,2 % du parc proposé à la location. En Aquitaine, la vacance est nettement inférieure à la moyenne française (2,7 %). La vacance est plus forte dans le collectif (1,3 %) que dans l'individuel (0,8 %). Le parc en Dordogne affiche le plus fort taux de vacance avec 3,2 %. Dans les Pyrénées-Atlantiques, ce taux est seulement de 0,8 %. Au 1^{er} janvier 2006, 454 logements sont vacants depuis plus de 3 mois, soit 0,4 % du parc offert à la location (1,3 % au niveau national).

En 2005, le taux de mobilité dans le parc en service depuis au moins l'année 2004 s'élève à 10,1 %. Il est encore légèrement inférieur à celui de l'année précédente et identique à la moyenne nationale. La mobilité est plus forte dans le collectif (10,7 %) que dans l'individuel (7,8 %). La mobilité est la plus faible dans les Pyrénées-Atlantiques, plus précisément sur la Côte Basque.

■ De l'individuel pour la moitié des mises en services en 2005

En 2005, 1 962 logements ont été mis en service pour la première fois dans le parc. Parmi eux, 1 800 logements étaient neufs. Plus de la moitié (53 %) de ces logements sont des maisons individuelles. Les types 3 et 4 pièces y sont sur-représentés par rapport à l'ensemble du parc en service : 78 % contre 72 %.



Parmi ces nouvelles mises en service, 45 % sont gérées par les entreprises sociales pour l'habitat, contre 43 % par les offices publics d'HLM. Chacun de ces deux types d'organismes assure la gestion d'une part sensiblement égale du parc existant (45 %). □

Carole ZAMPINI
DRE Aquitaine

L'enquête annuelle sur le parc locatif social

L'enquête annuelle sur le parc locatif social est réalisée auprès des organismes gestionnaires du parc : offices publics d'HLM (OP HLM), offices publics d'aménagement et de construction (OPAC), entreprises sociales pour l'habitat (ESH), sociétés d'économie mixte (SEM), associations, etc... Les logements concernés par l'enquête sont les logements locatifs conventionnés ou non.

En 2006, la croissance de l'emploi salarié ralentit

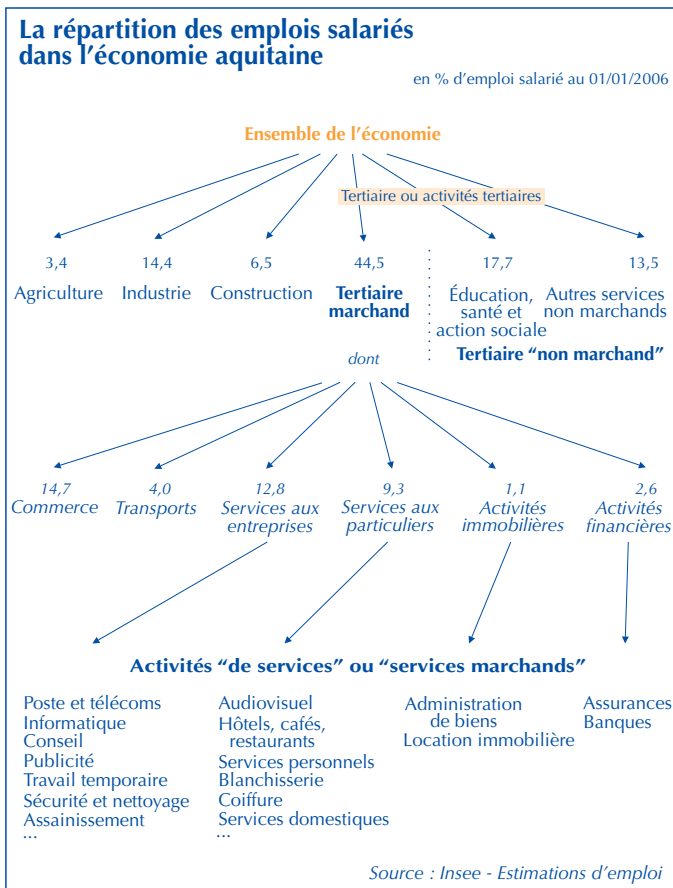
En 2006, l'emploi salarié marchand non agricole augmente de + 1,5 % en glissement annuel, en tenant compte de l'intérim. Les secteurs de la construction et des services demeurent porteurs, tandis que l'industrie continue à détruire des emplois. La situation reste plus favorable en Aquitaine que dans l'ensemble de la France.

Au 1^{er} janvier 2006, l'emploi total aquitain est estimé à 1 195 500, et 89 % sont des emplois salariés. La part de l'Aquitaine dans l'emploi métropolitain se situe à 4,7 % pour les salariés et à 6,2 % pour les non-salariés.

En 2006, l'emploi continue de progresser en Aquitaine, mais un peu moins qu'en 2005. D'après les données provisoires, le nombre d'emplois salariés dans le secteur marchand non agricole, hors intérim, augmenterait de 1,3 % sur l'année. En 2005, la hausse était de 1,7 %.

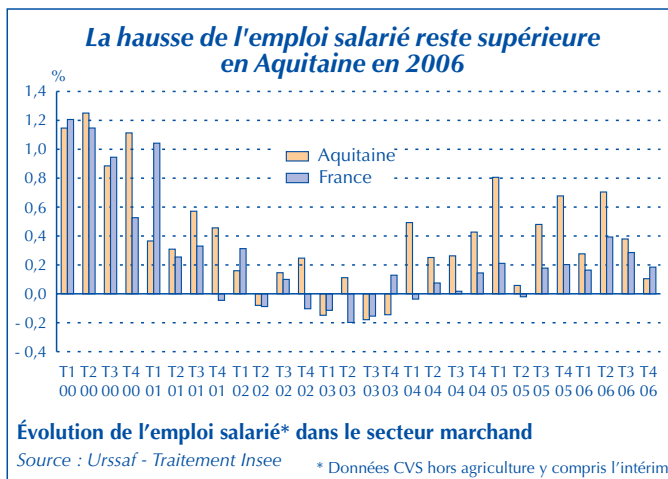
Au cours de l'année 2005, l'emploi total avait progressé de 0,9 % et l'emploi salarié de 1,1 %. L'agriculture et l'industrie continuaient de perdre des emplois. Les effectifs du secteur commercial se maintenaient. En revanche, la construction enregistrait une forte croissance dans l'emploi salarié et dans l'emploi non salarié. Les emplois salariés dans les services augmentaient (+ 2 %).

trielle moyenne étant de + 0,4 % dans la région et de + 0,3 % en France.



Une croissance de 1,5 % en 2006

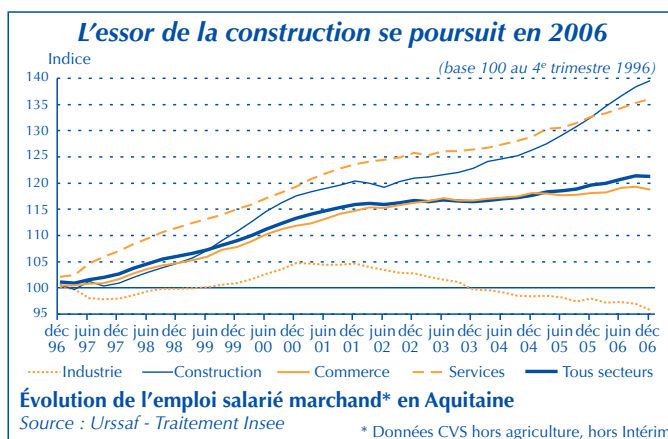
En 2006, le dynamisme de l'emploi resterait plus vif en Aquitaine qu'en France. Les effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles croîtraient de 1,3 % et de 1,5 % si l'on inclut l'intérim, contre + 1 % au niveau national. L'évolution trimes-



La hausse se poursuit dans la construction et ralentit dans les services

La construction (7 % de l'emploi salarié) reste le secteur le plus porteur. L'emploi progresserait en 2006 de 5,2 %, soit une augmentation légèrement supérieure à celle de l'année précédente. Il s'agit de la plus forte progression depuis 2000.

La hausse des effectifs des services marchands (44,5 % de l'emploi salarié) se poursuit aussi. Le nombre de salariés augmenterait de 2,6 % après + 3 % en 2005. Toutes les activités progressent, y compris les transports qui avaient régressé de 2003 à 2005. Les services aux entreprises sont toujours les plus créateurs d'emploi mais, en 2006, la hausse est plus modeste qu'en 2005 (2 points de moins). Cette moindre performance est notamment le fait des services opérationnels (secteur de l'intérim) qui progressent tout de même de 5,5 %. Le secteur de la téléphonie est, par contre, en nette augmentation. Les effectifs des services aux particuliers augmentent de 1,5 %, grâce à une



bonne activité des hôtels et restaurants et des services personnels et domestiques. Les activités immobilières continuent de progresser, mais deux fois moins vite qu'en 2005.

Le commerce est encore relativement atone ; les effectifs du commerce de détail continuent de croître modérément, mais le commerce de gros perd à nouveau des emplois.

■ Les industries des biens d'équipement résistent à la crise industrielle

Dans l'industrie, les effectifs salariés sont de nouveau en net recul en 2006 (- 2,2 %), après une accalmie en 2005. Seules les industries des biens d'équipement et celles des biens intermédiaires résistent et maintiennent leurs effectifs.

Les industries agricoles et alimentaires perdent 6,2 % des effectifs de 2005, en partie à cause d'un effet négatif cette année, de la saisonnalité mais aussi des réelles suppressions et de fermetures d'entreprises telles que la société d'embouteillage DEHEZ à Blanquefort en Gironde.

Les industries des biens de consommation continuent de décliner avec une nouvelle chute du nombre de salariés (- 4 %). Les activités de l'habillement-cuir et des équipements du foyer sont toujours les plus affectées. La pharmacie-parfumerie-entretien, dont les effectifs avaient fortement progressé en 2004, régresse pour la deuxième année (- 1,5 % après - 0,5 % en 2005).

L'industrie automobile perd 5,6 % de ses effectifs en 2006. Le recul des emplois s'intensifie chaque année.

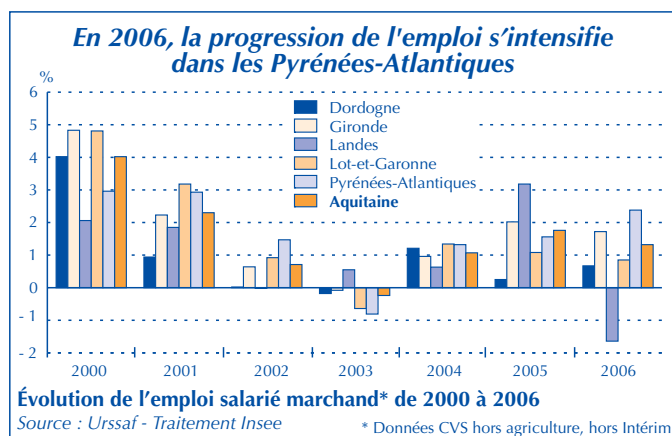
Les industries des biens intermédiaires réussissent à se stabiliser en 2006, alors que les contractions d'emploi ont été régulières de 2001 à 2005. Cette meilleure performance est due à la métallurgie-transformation des métaux et aux industries des produits minéraux dont les effectifs progressent en 2006 ainsi qu'à une stabilisation des industries du bois et du papier.

Les industries des biens d'équipement sont les seules à enregistrer une tendance légèrement positive. En 2006, le nombre d'emplois salariés croîtrait de + 0,2 %. Mais la construction aéronautique serait de nouveau en déficit (- 1,3 %) ne confirmant pas l'amélioration observée l'année précédente (+ 1,9 %). Les compressions d'effectifs de l'entreprise EADS-SOGERMA en Gironde en sont une des causes. Les industries des équipements mécaniques et celles des équipements électriques et électroniques s'inscrivent au contraire dans une meilleure dynamique et progressent respectivement de 1,6 % et 0,5 %.

■ Net dynamisme dans les Pyrénées-Atlantiques

L'emploi progresse en 2006 dans tous les départements aquitains hormis celui des Landes. Cependant, le résultat négatif de ce département est à minimiser. Il résulte d'un mouvement de saisonnalité qui n'ayant pas toujours lieu au même moment de l'année, perturbe l'évolution annuelle.

La croissance la plus vive est observée dans les Pyrénées-Atlantiques. Les effectifs salariés du secteur marchand augmentent de 2,4 %. Cette meilleure performance est due au secteur Commerce qui évolue plus favorablement dans ce département. En Gironde, l'emploi progresse de 1,7 %. Dordogne et Lot-et-Ga-



ronne enregistrent des évolutions voisines, respectivement 0,7 % et 0,8 %.

Les effectifs industriels se maintiennent dans les Pyrénées-Atlantiques, mais se contractent dans les autres départements et surtout en Gironde (- 2,4 %). Le secteur de la construction poursuit sa croissance. Les progressions s'échelonnent de 2,3 % en Dordogne à 6,4 % en Gironde.

Le commerce, dynamique dans les Pyrénées-Atlantiques, décroît dans les Landes et augmente de façon très modérée, ailleurs.

Les services progressent partout et plus intensément dans les Pyrénées-Atlantiques et en Gironde. □

Cécile BOLLIER
Insee Aquitaine

Les estimations d'emploi

L'Insee réalise une fois par an une **estimation de l'emploi total - salarié et non salarié** - dans les secteurs marchand et non marchand. Ces estimations sont établies à partir du dernier recensement de la population actualisé sectoriellement par les évolutions issues principalement de sources administratives.

L'évolution de l'**emploi salarié marchand** est évaluée chaque trimestre à partir des Bordereaux de Recouvrement des Cotisations (BRC). Ces bordereaux sont adressés par les employeurs aux Unions de Recouvrement de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (URSSAF) puis transmis trimestriellement à l'INSEE. Une chaîne de traitement de ces données dite EPURE (Extension du Projet URSSAF aux Revenus et à l'Emploi) est utilisée par l'INSEE.

Le champ est celui des salariés soumis à la contribution sociale généralisée (CSG), à l'exception des apprentis dont les cotisations sociales sont prises en charge par l'État. Sont aussi exclus, les secteurs relevant de la MSA (Mutualité Sociale Agricole), les emplois domestiques dont une part importante relève du chèque emploi-services, l'administration, l'éducation, les grandes entreprises nationales (les postes et télécommunications, la Banque de France, SNCF, EDF-GDF...). L'emploi salarié marchand ainsi défini représente environ 60 % du total de l'emploi salarié.

Emploi total en Aquitaine

Nes 4	Dordogne		Gironde		Landes		Lot-et-Garonne		Pyrénées-Atlantiques		Aquitaine	
	Effectif au 1/1/06 (p)	Évol. (*) 05-06	Effectif au 1/1/06 (p)	Évol. (*) 05-06	Effectif au 1/1/06 (p)	Évol. (*) 05-06	Effectif au 1/1/06 (p)	Évol. (*) 05-06	Effectif au 1/1/06 (p)	Évol. (*) 05-06	Effectif au 1/1/06 (p)	Évol. (*) 05-06
Agriculture	11 485	- 4,7	28 727	- 8,1	9 391	- 5,3	11 164	- 4,5	13 732	- 2,2	74 499	- 5,6
Industrie	20 259	- 1,5	66 818	- 1,6	20 988	- 2,0	17 053	- 2,1	36 564	0,0	161 682	- 1,3
Construction	12 971	3,7	36 243	5,5	9 768	4,7	9 219	7,1	18 406	5,4	86 607	5,3
Tertiaire	96 633	0,8	424 323	1,8	92 364	2,5	79 555	0,8	179 852	1,3	872 727	1,6
Total	141 348	0,3	556 111	1,1	132 511	1,3	116 991	0,3	248 554	1,2	1 195 515	0,9

Emploi salarié en Aquitaine

Nes 4	Dordogne		Gironde		Landes		Lot-et-Garonne		Pyrénées-Atlantiques		Aquitaine	
	Effectif au 1/1/06 (p)	Évol. (*) 05-06	Effectif au 1/1/06 (p)	Évol. (*) 05-06	Effectif au 1/1/06 (p)	Évol. (*) 05-06	Effectif au 1/1/06 (p)	Évol. (*) 05-06	Effectif au 1/1/06 (p)	Évol. (*) 05-06	Effectif au 1/1/06 (p)	Évol. (*) 05-06
Agriculture	3 410	- 5,0	20 807	- 4,2	3 964	- 5,0	4 461	- 4,1	3 622	0,1	36 264	- 4,0
Industrie	18 776	- 1,6	63 012	- 1,9	20 005	- 2,4	15 793	- 2,5	34 420	- 0,2	152 006	- 1,6
Construction	9 322	2,6	29 371	5,0	8 102	4,1	7 142	6,6	14 567	4,9	68 504	4,7
Tertiaire	87 482	0,7	394 090	1,8	84 000	2,5	72 161	0,8	164 711	1,2	802 444	1,6
dont :												
Commerce	17 961	- 1,4	70 298	0,0	17 011	1,2	17 952	- 0,8	32 803	- 0,2	156 025	- 0,1
Services	69 521	1,3	323 792	2,2	66 989	2,8	54 209	1,3	131 908	1,5	646 419	2,0
Total	118 990	0,3	507 280	1,3	116 071	1,4	99 557	0,4	217 320	1,2	1 059 218	1,1

Source : Insee - Estimations d'emploi - Activité économique de synthèse en 4 postes (Nes 4)

(*) Évolution 05-06 en %

(p) Provisoire

Forte réduction du chômage régional en 2006

En 2006, le chômage a fortement régressé en Aquitaine comme en France métropolitaine, après avoir diminué de 5 % en 2005. Cette embellie profite à toutes les catégories de demandeurs d'emploi. Toutefois, la forte proportion des femmes au chômage en Aquitaine est une préoccupation récurrente.

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1 a fortement régressé dans la région en 2006. L'Aquitaine compte 105 000 demandeurs d'emploi de catégorie 1 inscrits à l'ANPE fin décembre 2006, soit 11 % de moins qu'en décembre 2005. En France métropolitaine, la diminution s'avère un peu moins importante, - 10 % ; l'effectif national concerne 2 150 000 personnes. Toutes les régions françaises font état d'une baisse importante du chômage en 2006. L'Aquitaine est la seconde région avec Poitou-Charentes où la diminution du nombre de DEFM de catégorie 1 est la plus forte, après la Bourgogne.

La réduction du chômage plus prononcée en Aquitaine qu'en France

DEFM de catégorie 1	Données brutes au 31 décembre		06/05 (%)
	2005	2006	
Dordogne	14 127	12 405	- 12,2
Gironde.....	59 452	51 803	- 12,9
Landes.....	12 054	11 334	- 6,0
Lot-et-Garonne	11 579	10 667	- 7,9
Pyrénées-Atlantiques ...	20 781	18 636	- 10,3
Aquitaine	117 933	104 845	- 11,1
France métro.(en milliers)	2 381,8	2 143,5	- 10,0

Source : DRTEFP - ANPE

Note : les DEFM de catégorie 1 sont les demandeurs d'emploi à durée indéterminée et immédiatement disponibles, ayant exercé au cours du mois une activité au plus de 78 heures.

Les diminutions aquitaines les plus marquées se révèlent en Gironde, département qui recense la moitié des demandeurs d'emploi de la région, et en Dordogne.

■ Du mieux pour les chômeurs de longue durée

En Aquitaine, fin 2006, on dénombre 30 600 demandeurs d'emploi de catégorie 1 inscrits à l'ANPE depuis 1 an et plus. Leur nombre diminue de 16,8 % en un an alors que cette baisse est de 12,9 % en France métropolitaine. La région se place en seconde position dans le classement des plus fortes diminutions. Cette population représente 29,2 % des DEFM de catégorie 1 de l'Aquitaine, soit 2 points de moins qu'en 2005.

La situation des jeunes chômeurs de moins de 25 ans s'améliore aussi puisque leur nombre diminue de 12,8 %, presque 3 points de mieux qu'en France métropolitaine. Ils représentent 19,1 % des demandeurs d'emploi de catégorie 1 de la région, soit 1 point de moins que la moyenne française. C'est

en Gironde qu'on note la réduction la plus forte de cette population : - 15,8 %.

La part des femmes toujours plus forte dans la région

	Femmes	Moins de 25 ans	Chômeurs de longue durée (*)
Dordogne	52,2	19,8	26,9
Gironde.....	51,9	19,3	30,2
Landes.....	56,4	18,0	28,2
Lot-et-Garonne	51,3	21,2	28,1
Pyrénées-Atlantiques	54,0	17,8	29,3
Aquitaine	52,7	19,1	29,2
France	48,2	20,1	29,6

Part dans l'ensemble des DEFM de catégorie 1 au 31/12/2006 (%)

Source : DRTEFP - ANPE

(*) Chômeurs inscrits en catégorie 1 depuis un an ou plus

Les femmes bénéficient également de la régression du chômage, à un degré moindre que pour les deux populations précédentes. Leur nombre (55 240) diminue de 10 % en un an, mais elles représentent 52,7 % des demandeurs d'emploi de catégorie 1, soit 4,5 points de plus que la France métropolitaine. La diminution la plus faible se situe dans les Landes (- 3,8 %). Dans ce département, la part des femmes au chômage est la plus forte (56,4 %) et ce pourcentage s'est accru de 1,3 point en 2006.

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 6 a diminué de 6,9 % fin 2006 alors qu'il augmente de 0,3 % en France métropolitaine. Cette baisse est plus marquée dans les Pyrénées-Atlantiques (- 8,8 %) ; l'évolution est légèrement positive en Lot-et-Garonne (+ 0,1 %).

Un taux de chômage en baisse dans tous les départements

Taux de chômage (%)	au 31 décembre	
	2005	2006
Dordogne	9,4	8,3
Gironde	10,2	8,9
Landes	8,7	7,9
Lot-et-Garonne	9,8	9,0
Pyrénées-Atlantiques.....	8,4	7,5
Aquitaine	9,5	8,4
France	9,5	8,6

Source : Insee (révision mars 2007)

Avertissement : Du fait du report à l'automne 2007 du calage national annuel sur les résultats de l'enquête emploi, les données régionales et départementales de chômage BIT publiées ci-dessus restent provisoires. En 2006, ces données traduisent les variations du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1,2,3 hors activité réduite inscrits à l'ANPE en fin de trimestre.

■ Des offres plus nombreuses, mais plus précaires

En Aquitaine, en 2006, 174 000 offres d'emploi ont été déposées à l'ANPE, soit 6,3 % de plus qu'en 2005. Toutefois, 59 % de ces propositions ont un caractère précaire, puisque ce sont des contrats de travail temporaire de un à six mois et des contrats saisonniers de moins d'un mois. Les offres satisfaites s'élèvent à 153 000, soit une augmentation de 5,1 % en un an. Mais il s'agit pour 60 % d'entre elles de contrats de travail de moins de 6 mois. □

Christian BERGÉ
DRTEFP Aquitaine

Catégorie de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont classés par catégorie selon la nature de l'emploi qu'ils recherchent et leur disponibilité. Il existe huit catégories de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE ;

La catégorie 1 concerne des demandeurs d'emploi immédiatement disponibles et recherchant un emploi à temps plein avec un contrat à durée indéterminée. Le suivi de cette catégorie détermine l'évolution du chômage.

La catégorie 6 concerne des personnes recherchant un emploi de même nature que ceux de la catégorie 1, mais elles ont travaillé plus de 78 heures dans le mois.

Des publics ciblés par les mesures du plan de cohésion sociale

Les mesures du plan de cohésion sociale mises en oeuvre en mai 2005 ont été reconduites en 2006. Elles sont destinées à aider des publics ciblés, en particulier les personnes en difficulté ou les jeunes. Les bénéficiaires des dispositifs en alternance, le contrat de professionnalisation et l'apprentissage, ont fortement progressé.

Les mesures du plan de cohésion sociale ont commencé à être mises en oeuvre en mai 2005. Si quelques aménagements ont été apportés au plan, l'ensemble des mesures ont été reconduites en 2006.

Les dispositifs de politique d'emploi ont été classés en trois catégories : les mesures en faveur des publics défavorisés, celles en faveur des jeunes et enfin l'alternance.

■ Les mesures en faveur des publics en difficulté

Elles sont constituées de contrats regroupés dans une enveloppe unique régionale (EUR) dont la programmation et la gestion sont confiées au Préfet de Région.

Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE)

Le CAE s'adresse à des personnes en difficulté sur le marché du travail. Les employeurs relèvent du secteur non marchand. Ils perçoivent une aide de l'État, modulée en fonction des bénéficiaires et de leur statut. Les taux sont fixés par arrêté du Préfet de Région.

Les contrats de travail à durée déterminée ont une durée initiale de six mois à deux ans maximum. La durée hebdomadaire du temps de travail est d'au moins 20 heures. Une formation ou un accompagnement peut être proposé au titulaire. Fin 2006, 9 703 personnes sont présentes dans ce dispositif, dont presque la moitié en Gironde. Les trois quarts d'entre elles sont employées par des associations (40 %) et des établissements publics d'enseignement (23 %). Plus de sept bénéficiaires sur dix sont des femmes et plus de la moitié des contractants ont entre 26 et 49 ans.

Surtout des femmes en CAE

	2005	2006	2006 (%)
Dordogne	1 126	2 123	15,6
Gironde	4 597	6 323	46,4
Landes	949	1 254	9,2
Lot-et-Garonne	945	1 573	11,6
Pyrénées-Atlantiques	1 667	2 347	17,2
Aquitaine	9 284	13 620	100,0

Nombre de conventions CAE

Source : CNASEA - Syracuse

Note : Les conventions regroupent les contrats initiaux et les avenants. Les deux années ne sont pas directement comparables, 2005 étant incomplète.

Les personnes en CAE sont le plus souvent des femmes, chômeur de longue durée, de 37 ans d'âge moyen, titulaire d'un CAP ou en ayant le niveau.

Contrats insertion emploi (CIE rénové)

Le dispositif s'adresse aux employeurs du secteur marchand. Comme pour le CAE, les aides aux employeurs sont modulées en fonction des publics bénéficiaires. Les taux sont fixés pour la région par arrêté du Préfet de Région.

Fin 2006, 4 556 personnes sont présentes dans le dispositif, il y a autant d'hommes que de femmes. Et 90 % d'entre elles sont inscrites à l'ANPE. Le quart des bénéficiaires a 50 ans et plus et seulement 12 % ont moins de 26 ans. Leur âge moyen est de 40 ans et leur niveau de formation est bas puisque 65 % d'entre eux ont au mieux un niveau V (CAP, BEP). La durée moyenne des contrats est de deux ans. Sept sur dix concernent le secteur tertiaire et plus particulièrement le commerce.

La moitié des contrats insertion emploi en Gironde

	2005	2006	2006 (%)
Dordogne	509	436	13,2
Gironde	1 895	1 649	50,0
Landes	393	317	9,6
Lot-et-Garonne	360	291	8,8
Pyrénées-Atlantiques	869	603	18,3
Aquitaine	4 026	3 296	100,0

Nombre de conventions CIE

Source : CNASEA - Syracuse

Note : Les conventions regroupent les contrats initiaux et les avenants. Les deux années ne sont pas directement comparables, 2005 étant incomplète.

Certains dispositifs s'adressent aux allocataires des minima sociaux : RMI, allocation spéciale solidarité (ASS) ou allocation parent isolé (API).

Contrats d'avenir

Ils concernent le secteur non marchand et comprennent obligatoirement des actions d'accompagnement et de formation. Ils sont mis en oeuvre par le Président du Conseil général, le maire de la commune de résidence du bénéficiaire ou le président d'une communauté de communes en ce qui concerne les RMIstes.

Des contrats d'avenir dans le secteur non marchand

Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
630	1 365	297	450	744	3 486

Nombre de conventions Contrats d'avenir en 2006 (initiales et avenants)

Source : CNASEA - Syracuse

Fin 2006, il y a 2 899 personnes présentes dans le dispositif, 87 % d'entre elles sont inscrites à l'ANPE et sept sur dix sont des femmes.

Contrats d'insertion revenu minimum d'activité

Ce dispositif CI-RMA, à l'instar du contrat d'avenir, s'adresse aux titulaires des minima sociaux. Les employeurs, du secteur privé ou associatif, sont assujettis au régime chômage. Ces contrats sont mis en oeuvre par l'État pour ce qui concerne les allocataires de l'ASS, l'API et adulte handicapé (AAH) et par les conseils généraux pour les allocataires du RMI. En Aquitaine, seuls les Conseils Généraux de Gironde et des Pyrénées-Atlantiques concourent à sa réalisation de façon importante.

Un dispositif inégalement utilisé par les Conseils généraux

	CI-RMA État	CI-RMA Conseil général
Dordogne.....	104	1
Gironde.....	2 040	510
Landes.....	66	0
Lot et Garonne.....	68	1
Pyrénées-Atlantiques.....	85	291
Aquitaine.....	2 363	803

Nombre de conventions CI-RMA en 2006

Source : DRTEFP

Les dispositifs en faveur des jeunes**Soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (SEJE)**

L'ancienne appellation de ce dispositif est le contrat jeune en entreprise (CJE). Il s'adresse à des jeunes de 16 à 26 ans pour des employeurs assujettis à l'assurance chômage. Ceux-ci bénéficient d'une aide forfaitaire de l'État permettant de faciliter l'embauche des jeunes sur des contrats à durée indéterminée, contrat qui peut être un Contrat Nouvelle Embauche (CNE) ou un contrat de professionnalisation.

Des soutiens dans les services et le BTP

	2005	2006	2006 (%)
Dordogne.....	418	482	13,7
Gironde.....	1 536	1 580	44,8
Landes.....	353	371	10,5
Lot et Garonne.....	415	403	11,6
Pyrénées-Atlantiques.....	631	693	19,6
Aquitaine.....	3 353	3 529	100,0

Nombre d'embauches en SEJE

Source : DRTEFP

Le plus grand nombre de ces embauches concerne les hommes (72 %). Huit sur dix des jeunes bénéficiant du dispositif ont entre 18 et 22 ans. Ce sont les services et le BTP qui l'utilisent le plus. Depuis juillet 2002, 17 552 jeunes y sont entrés. Fin 2006, 6 500 contrats sont encore en cours et 8 650 ont été rompus avant leur fin (49 %).

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)

Son objectif est d'accompagner des jeunes en difficulté vers l'emploi durable. Sa mise en œuvre est confiée au réseau des missions locales. Pendant le CIVIS, d'une durée d'un an, le jeune bénéficie d'aides directes (allocation CIVIS). Les personnes ayant les niveaux de formation les plus bas peuvent bénéficier d'un CIVIS renforcé.

11 700 CIVIS fin 2006

	Entrées en 2006	Sorties en 2006	dont emploi durable	En CIVIS fin 2006
Dordogne.....	1 260	583	256	1 329
Gironde.....	5 239	2 550	1 118	5 972
Landes.....	1 038	253	126	1 093
Lot-et-Garonne.....	1 194	492	226	1 239
Pyrénées-Atlantiques.....	1 833	814	406	2 070
Aquitaine.....	10 564	4 692	2 132	11 703

Nombre de contrats CIVIS

Source : DRTEFP

D'avril 2005 à décembre 2006, 15 941 jeunes sont entrés dans le dispositif en Aquitaine et 7 744 ont perçu au moins une fois l'allocation CIVIS. 4 918 jeunes sont sortis du dispositif au 31 décembre 2006 dont 2 270 après avoir accédé à un emploi durable (CDI ou CDD de plus de 6 mois). Fin décembre 2006, 11 700 jeunes aquitains sont présents dans le dispositif. Parmi eux, 3 548 ont travaillé et 1 948 ont suivi une formation. 52 % des jeunes aquitains en CIVIS avant le 31 décembre 2005 sont sortis moins d'un an après leur entrée et 21 % ont accédé à un emploi durable. On compte 60 % de femmes dans cette population.

L'alternance**Contrat de professionnalisation**

Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans et aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus. L'objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion. Ce contrat de travail en alternance est à durée indéterminée ou déterminée. L'employeur s'engage à assurer au contractant une formation. Le nombre de bénéficiaires du dispositif a fortement augmenté en 2006. Il concerne 54 % d'hommes ; 83 % des contractants ont moins de 26 ans. Parmi les bénéficiaires, huit sur dix ont un niveau de formation relativement bas (au mieux brevet de technicien, baccalauréat professionnel pour 1/3 de l'ensemble des contrats). Ce sont majoritairement (83 %) des contrats à durée déterminée dans le tertiaire (75 %) et dans des établissements de moins de 50 salariés (73 %).

Augmentation du nombre de bénéficiaires du contrat de professionnalisation

	Jeunes	Adultes	Ensemble	Évolution (%) 2006/2005
Dordogne.....	672	86	758	13
Gironde.....	2 723	349	3 072	43
Landes.....	586	89	675	60
Lot-et-Garonne.....	542	80	622	37
Pyrénées-Atlantiques.....	1 506	304	1 810	71
Aquitaine.....	6 029	908	6 937	46

Nombre de contrats de professionnalisation en 2006

Source : DRTEFP

L'apprentissage

En 2006, le nombre de jeunes en contrats d'apprentissage en Aquitaine augmente de 6 % par rapport à 2005. Cette progression est le fruit de la mobilisation de la convention d'objectifs et de moyens pour l'apprentissage. □

L'apprentissage en progression continue

	Nombre	Évolution (%) n / n-1
2004.....	15 344	///
2005.....	15 808	3
2006.....	16 500	4
2007.....	17 500	6

Nombre de contrats d'apprentissage au 1^{er} janvier et évolution

Source : Conseil régional

Christian BERGÉ
DRTEFP Aquitaine

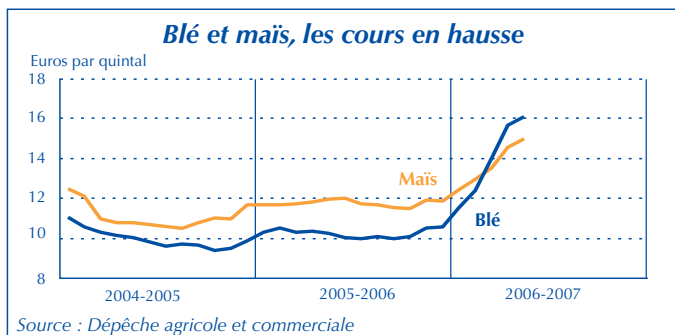
Une année 2006 plus favorable que la précédente

En dépit de précipitations inférieures aux normales saisonnières durant l'hiver et un été exceptionnellement chaud en juin et juillet, les cultures ont bénéficié des pluies d'orages des débuts de mois en juin et juillet. Les rendements en céréales restent globalement corrects, tout comme les productions des prairies. Les surfaces en colza continuent de progresser, tandis que le repli de la sole maïs se ralentit. Suite à de bonnes conditions de floraison, la production de fruits est importante, avec de bons rendements. La filière avicole comble son déficit en fin d'année, la situation de la viticulture montre des signes de redressement. La production de lait continue sa lente diminution.

Le marché mondial des céréales est tendu en 2006, avec une forte pression sur les cours. L'offre diminue, les stocks sont au plus bas et la demande, avec le développement des bioénergies et des biomatériaux, ne cesse d'augmenter. La France exporte sans restitutions. Cette situation risque de devenir récurrente dans les années à venir.

■ Baisse des surfaces de maïs, mais production en hausse

Les cultures aquitaines ont bénéficié des pluies d'orages des débuts de mois en juin et juillet 2006. Les surfaces de blé tendre progressent en Aquitaine (+ 12,3 %). Malgré des rendements en repli par rapport à 2005, la production est en hausse de plus de 6 % pour un volume de 590 millions de tonnes. La sole totale d'orge progresse de 8 % par rapport à l'an passé pour atteindre environ 24 000 ha. Les rendements ont été excellents en orge d'hiver (58 q/ha). En orge de printemps, ils restent plus modestes (39 q/ha). L'Aquitaine perd encore 22 000 hectares de maïs suite aux sécheresses répétées. Avec des rendements moyens estimés de 103 q/ha en irrigué et de 66 q/ha en sec, la production 2006, avec 2 630 millions de tonnes est supérieure, de plus de 4 %, à celle de 2005. Les craintes du printemps sur les rendements se sont estompées car les précipitations du mois d'août ont eu un effet salutaire. Les surfaces dédiées au maïs ensilage reculent de 5 % mais demeurent encore à un niveau plus élevé que la moyenne. Les surfaces consacrées au maïs semence sont elles aussi en recul (- 13 %).

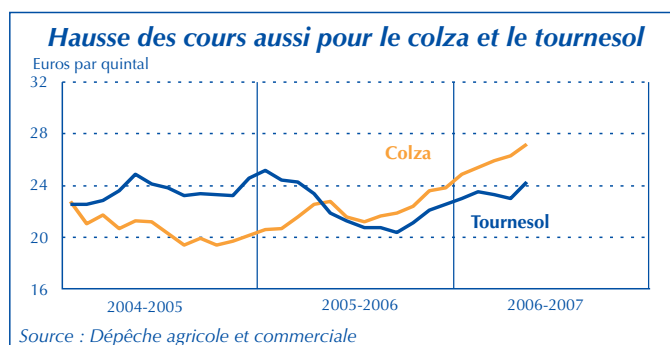


Après un recul en 2004 et 2005, les surfaces en sorgho sont en augmentation de 37 %. Avec 62 q/ha, les rendements sont supérieurs de 12 q/ha et la production de 71 % par rapport à l'an passé.

■ Développement des surfaces en colza

Le colza ne cesse lui aussi de voir ses surfaces augmenter avec le développement des biocarburants. Les surfaces régionales passent de 7 800 à 11 200 ha.

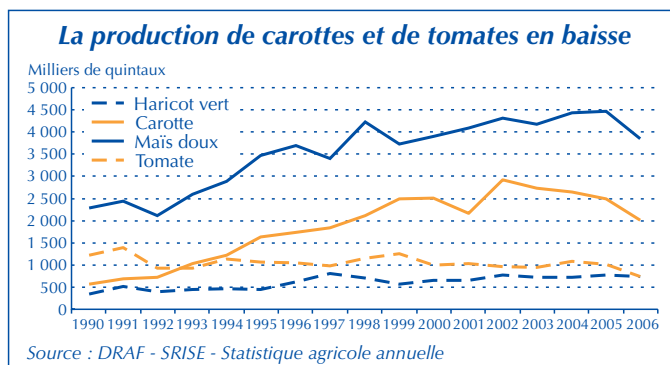
On observe une baisse des surfaces de tournesol de 3 % par rapport à 2005. Mais les rendements sont meilleurs que l'an dernier, en hausse de 12 % à 26 q/ha. Les surfaces en soja continuent à diminuer. Ainsi, avec une baisse de presque 16 % la sole recule de 1 500 ha. Les cours du colza et du tournesol progressent.



■ Des cours satisfaisants pour les légumes

En mars, la campagne d'asperges démarre tardivement. Début avril, la sortie se fait d'un coup du fait du temps estival sur le Sud-Ouest. La concurrence des Pays-Bas et de l'Allemagne est forte sur les marchés à l'exportation à partir de mi-mai. En 2006, les cours à l'expédition sont inférieurs à 2004, mais meilleurs qu'en 2005. La campagne s'est relativement bien déroulée avec des cours très corrects, une bonne sortie juste avant les fêtes de Pâques et un écoulement régulier par la suite, sans report de stocks.

L'année 2006 voit se dérouler une campagne en carottes primeur morose, avec des volumes plus faibles de 7 % par rapport à 2005, dans un marché difficile à l'exportation notamment. Avec 5 100 ha, les surfaces développées sont en recul de 13 % et la production de 19 %. Mais dans un marché plutôt calme, le cours expédition aux alentours de 0,40 euro le kg est resté nettement supérieur aux deux dernières campagnes.



La production de tomates 2006 est en baisse de 28 % par rapport à 2005, principalement en raison d'une forte baisse des contrats passés avec les conserveurs de la région, aggravée par les orages très violents du 4 juillet. La campagne a été globalement satisfaisante avec une valorisation du produit convenable en production de printemps (bien qu'en baisse de 5 à 10 % par rapport à 2005) et des cours de tomates d'été d'un bon niveau (environ 15 à 20 % supérieurs à 2005). Le niveau de prix est proche, voire supérieur à celui de 2005, qui fut une bonne année.

Avec 808 ha, les surfaces cultivées en melon sont en recul de 5 % par rapport à 2005. Avec un peu plus de 15 000 tonnes récoltées, les volumes sont inférieurs de 11 % par rapport à 2005. Très porteur en juillet, le marché devient morose en août. Le prix moyen sur la campagne se situe à un niveau supérieur de 10 à 15 % par rapport à 2005.

■ Bons rendements en fruits

Les surfaces en fraises baissent de 7 %, par rapport à 2005. La culture de fraises "hors sol" continue de progresser alors que la tendance est à une baisse assez forte en abris bas. En Lot-et-Garonne, la campagne s'est terminée précocement après une détérioration de la qualité suite aux conditions orageuses du 17 mai. La dégradation des cours qui a suivi a considérablement réduit les volumes récoltés. En variétés remontantes, la tempête de début octobre a couché beaucoup d'abris, essentiellement en Dordogne. La commercialisation a été globalement satisfaisante tant en Gariguettes qu'en variétés rondes.

Avec 400 ha de pêches et nectarines, les surfaces en production sont stables. Des conditions climatiques idéales à la floraison, une excellente charge sur les arbres, malgré les orages du 4 juillet, ont permis des rendements élevés et une production de 77 000 quintaux, supérieure de 40 % à celle de 2005. La commercialisation s'est donc réalisée sur des volumes plus importants et à des niveaux de cours très satisfaisants dans leur ensemble.

Les surfaces en prunes de table sont stables. Les rendements, de 16 t/ha en Reine-Claude et 20 t/ha en Président sont supérieurs de 20 % à ceux de 2005, malgré l'orage du 4 juillet. Bons en début de campagne, les cours se sont lentement effrités, tout en restant meilleurs que l'an dernier. L'écoulement a été cependant difficile en fin de campagne avec des dégagements vers la transformation.

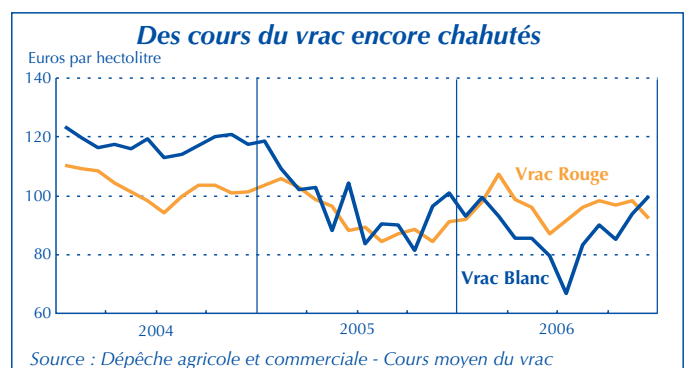
Les orages du 4 juillet ont touché 900 ha de vergers en Lot-et-Garonne et entraîné une perte de 10 000 tonnes de prunes à pruneau. La production en vert a augmenté de 70 % par rapport à 2005, année de petite récolte, avec un rendement régional moyen en vert de 17 t/ha (contre 11,3 t/ha en 2005). Mais les pertes ont été importantes au séchage.

Les surfaces en production de vergers de pommes de table sont stables en Dordogne, mais en baisse de 4 % en Lot-et-Garonne. Avec une très grosse charge de départ et malgré une chute physiologique importante, les rendements sont bons. Suite à l'orage du 4 juillet, les vergers non protégés sont affectés de pertes variant de 30 à 80 %. La production se monte à 193 000 tonnes, en augmentation de 5,6 %. Les cours de la campagne 2006/2007 sont plus élevés que ceux de la précédente.

L'augmentation des surfaces en kiwi, 1 825 hectares en 2006, devrait se poursuivre dans les années à venir, notamment avec le kiwi jaune. Avec plus de 40 000 tonnes, la production est supérieure de 5 % par rapport à celle de 2005 avec des rendements conformes à une année normale. Le calibre est d'un meilleur niveau que l'an dernier. La commercialisation se fait très correctement, à un niveau de prix toutefois qui a tendance à fléchir.

■ Naissance des "Vins de Pays de l'Atlantique"

Suite aux mesures d'arrachage, les surfaces viticoles diminuent de 1,3 % en Aquitaine, essentiellement en Gironde et en Lot-et-Garonne. Dans ce département, certains vignobles ont été fortement touchés par les orages du 4 juillet. Suite aux fortes chaleurs du mois de juillet, les vignes touchées ont cicatrisé grâce au temps sec. Les pluies du mois d'août et le soleil de septembre ont fait gonfler les grains. Lors des vendanges, les jours de grand beau temps et les jours de mauvais temps se sont succédés, amenant une grande hétérogénéité au niveau de la qualité et de l'état sanitaire des vendanges entrées en chai de vinification. Les mesures d'assainissement et de restructuration du marché commencent à porter leurs fruits.



Au 1^{er} octobre 2006, Viniflor a enregistré pour l'Aquitaine 689 dossiers relatifs à des demandes d'arrachage représentant 1 955 hectares de vignes, dont 85 % localisés en Gironde. Concernant la distillation, ce sont 439 000 hectolitres de VQPRD aquitains qui ne viendront plus grever les stocks. Parallèlement, 33 000 hectolitres de Vins de Pays de l'Atlantique ont vu le jour. Ce nouveau segment devrait permettre aux producteurs aquitains de disposer d'une palette plus large à l'attention du consommateur, autorisant une meilleure adéquation entre demande et offre. L'ensemble de ces mesures contribue en fin d'année 2006 à raffermir les cours des vins après trois années de baisse ininterrompue. Les exportations vers le Royaume-Uni, les USA, le Canada et la Russie se redressent. Le commerce vers la Chine et le Sud-Est asiatique, portant encore sur de petits volumes, paraît prometteur.

■ Retour à la normale pour les volailles de chair

La crise subie par la filière volailles de chair fin 2005-début 2006, due à la présence de l'influenza aviaire sur le territoire national, a entraîné une forte réduction des mises en place, et un déclassement de volailles labels ou festives (chapons), tant en

poulet qu'en pintade. Mois après mois, le retard a été rattrapé. On retrouve en fin d'année une production presque équivalente à celle de 2005.

Sur le MIN de Rungis, après s'être effondrés en tout début d'année, les cours se sont redressés au fur et à mesure que la demande revenait vers les volailles de chair, essentiellement celles produites sous label, perçues comme bien identifiées. Ils se situent à 3,50 euros HT/kg fin décembre 2006 contre environ 2,50 euros HT/kg pour la moyenne des cinq dernières années à la même période. Il semble donc que la consommation de volailles de chair soit revenue à son niveau normal.

En dépit d'une légère baisse des prix en 2006, le marché des palmipèdes gras a été épargné par la crise. En effet, avec une consommation intérieure au premier semestre supérieure de 16 % à celle de la même période de 2005, la production a rencontré quelques difficultés pour répondre à la demande malgré des mises en places supérieures à l'an passé. Sur l'année, la production de canards gras est supérieure de près de 5 % à celle de 2005.

La tendance lourde de la production bovine est à la baisse, face à une consommation stable. Cet écart devrait se creuser dans les années à venir. Les marchés sont actifs et ont bénéficié en début d'année de l'inquiétude liée à l'influenza aviaire. Les cours des gros bovins et jeunes bovins sont soutenus, bien supérieurs aux années précédentes. La baisse des effectifs de vaches laitières en Aquitaine en 2006 est de 5 %, accompagnée d'une baisse équivalente de la production de lait, soit 397 000 hl de moins. Les effectifs de vaches nourrices sont stables.

■ Moins de lait de brebis, plus de lait de chèvre

La filière porcine a profité de la crise du marché de la volaille. La demande, autant sur le marché français qu'à l'exportation, est restée forte jusqu'à début septembre. Pour le consommateur, la viande de porc est la protéine la plus proche de la volaille en terme de prix. Les cours, après avoir été très élevés jusqu'à début septembre, ont amorcé une brutale baisse pour finir l'année à un prix à peine supérieur à un euro/kg.

En 2006, l'effectif ovin présent en fin d'année dans les exploitations est en baisse de 6,5 %. La production de lait de brebis fléchit dans les Pyrénées-Atlantiques, de loin le département le plus gros producteur de la région, avec plus de 500 000 hl.

La production de lait de chèvre, fortement déficitaire en France, remonte de près de 3 % en Aquitaine passant à 174 000 hl en 2006. La Dordogne conforte ainsi sa position de leader régional pour cette production.

■ De plus en plus de bois sciés certifiés

En 2005, près de 8,5 millions de mètres cubes ont été récoltés en Aquitaine, soit un volume identique à celui 2003 et 2004. Le pic de récolte consécutif à la tempête de décembre 1999 n'a donc plus d'incidence sur les prélèvements qui restent toutefois en dessous de ceux des années précédant la tempête.

En assurant 23,5 % de la récolte nationale, l'Aquitaine reste de loin la 1^{re} région forestière et le pin maritime demeure son essence emblématique avec plus de 87 % des prélèvements. La destination du bois récolté est inchangée : 58 % sont commercialisés en bois d'œuvre, 40 % en bois d'industrie, le bois de feu composant le reliquat. Avec 43 % des bois récoltés certifiés en 2005, soit une progression de 54 % par rapport à 2004, les forestiers aquitains montrent leur capacité à s'adapter au marché et témoignent de leur volonté à gérer durablement la forêt.

La production de sciages a diminué de 8 % entre 2004 et 2005 : elle s'élève à 1,6 million de mètres cubes. Les départements aquitains les plus boisés (la Gironde et les Landes) sont les plus touchés par cette perte de sciages. Cette tendance à la baisse est récurrente depuis 2001. En 2000, les sciages ont culminé à 2 millions de m³ suite à l'exploitation des volis et chablis générés par la tempête de 1999, mais depuis ils régressent régulièrement en affectant principalement le pin maritime. Cette tendance s'observe également au niveau national. Cette contraction de l'activité du sciage se traduit par une concentration croissante des entreprises. Afin de demeurer compétitives, les scieries d'Aquitaine misent de plus en plus sur la qualité. Ainsi, si le séchage artificiel, qui nécessite un investissement important, se développe prioritairement dans les grandes unités, petites et grandes scieries adhèrent de plus en plus au processus de certification qui connaît un réel succès en 2005. Le volume de bois scié certifié a quadruplé en un an pour atteindre 14 % du bois scié en 2005. □

Alain IRIBARREN
Draf Aquitaine

Huîtres sous haute surveillance

L'année 2006 a encore été marquée par deux périodes d'interdiction de commercialiser les huîtres du bassin d'Arcachon, en mai (2 semaines) et en septembre (une semaine). Le bilan économique de cette production s'en ressent, les baisses de chiffre d'affaire pouvant atteindre 30 %. De plus, deux décès peut être trop vite attribués à la consommation d'huîtres n'ont pas stimulé le marché. Les ostréiculteurs contestent toujours vigoureusement la validité des méthodes employées par les autorités pour décider si l'huître est consommable ou non, une méthode d'après eux non fiable.

De plus, depuis 3 ans les déficits de pluviométrie sur le bassin ont eu une incidence sur la qualité des eaux du bassin.

L'activité ostréicole représente environ un millier d'emplois directs répartis dans 350 entreprises sur le bassin d'Arcachon. La production est de l'ordre de 10 000 tonnes.

Pôles de compétitivité : 2006, un premier bilan très positif pour les pôles aquitains

Les procédures de financement des projets de recherche et développement ont été simplifiées en 2006. Pour les 4 pôles de compétitivité de la région, 75 projets de R & D sont soutenus pour un coût total de 176 millions d'euros dont 39 % financés par l'aide publique.

Un décret en Conseil d'État paru en 2006 précise la zone de recherche et développement (R & D) pour trois des quatre pôles aquitains (Aérospace Valley, Prod'Innov et Industries et Pin Maritime du Futur). Ce zonage définit un périmètre géographique au sein duquel les entreprises associées à des projets de recherche peuvent bénéficier d'exonérations (Impôts sur les sociétés, taxes locales à la discrétion des collectivités territoriales) ou d'un taux d'aide bonifié. Le décret du pôle Route des Lasers est sorti le 12 février 2007.

■ Des projets labellisés

Lors du Comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires (CIACT) du 6 mars 2006, le Premier Ministre a décidé de simplifier les procédures de financement des projets de R & D. Une procédure unique d'instruction et de décision interministérielle a été mise en place. Elle repose sur 3 appels à projets par an, en associant le plus en amont possible les cofinanciers potentiels. Parallèlement, l'ensemble des financements ministériels (Industrie, Santé, Agriculture, Aménagement du Territoire, Défense et Équipement) pour les projets de R & D ont été regroupés au sein d'un Fonds Unique Interministériel (FUI) hébergé par le Fonds de Compétitivité des Entreprises (FCE) géré par la Direction Générale des Entreprises (DGE).

Les projets présentés doivent être des projets de R & D collaboratifs, labellisés par un pôle de compétitivité. Ils doivent donc impliquer plusieurs entreprises et au moins un laboratoire ou centre de recherche. La procédure de sélection interministérielle s'appuie sur un Groupe de Travail Interministériel (GTI) coordonné par la DGE.

La sélection des projets prend en compte les principaux critères suivants :

- les retombées en terme de création de valeur, d'activité économique et d'emploi ;
- le contenu technologique innovant ;
- le développement de nouveaux produits ou services pouvant être mis sur le marché à moyen terme ;
- la cohérence des projets avec la stratégie du pôle et des entreprises concernées.

■ Trois appels à projets en 2006

Trois appels à projets ont été lancés au titre du FUI :

- Le premier, lancé le 4 décembre 2005 et clos le 15 février 2006. Sur 225 projets présentés, 73 ont été retenus pour un financement de l'État de 115 M€ et côté collectivités territoriales des intentions de financer certains de ces projets à hauteur de 62 M€.
- Le deuxième, lancé le 15 mars 2006 et clos le 15 mai 2006. Le 24 juillet, le gouvernement a annoncé le financement de 68 projets de R & D issus de 39 pôles de compétitivité. Le financement de l'État représente 80 M€ ; il est complété par 30 M€ de la part des collectivités territoriales.

- Dans le cadre du troisième appel à projets, lancé le 3 octobre 2006 et clos le 15 décembre 2006, 100 projets de R & D émanant de 47 pôles ont été retenus pour un financement par l'État de plus de 153 M€ auxquels s'ajoutent des intentions de financements des collectivités territoriales d'environ 80 M€.

Les trois appels à projets du fonds interministériel et la première sélection de 2005 (anticipation de la mise en place des pôles) ont permis de soutenir 272 projets issus de 60 pôles de compétitivité différents parmi les 66 labellisés. Ces projets représentent un montant de dépenses de R & D de 2,3 milliards d'euros impliquant 7 000 chercheurs. Le financement public s'élève à 740 M€ dont 390 M€ directement financés par l'État.

■ D'autres sources de financement

L'État finance au travers du FUI, les projets de R & D collaboratifs des pôles. Ces projets sont de type "pré-compétitifs" au sens européen du terme, au regard des critères de sélection définis ci-dessus.

Pour les autres projets des pôles, et suivant leur nature, l'État a mis en place d'autres dispositifs de soutien mis en œuvre par :

- l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), qui a vocation à soutenir au travers d'appels à projets thématiques, les projets de recherche amont et la recherche partenariale entre secteur public et secteur privé ;
- l'Agence de l'Innovation Industrielle (AII), chargée de soutenir les très grands projets (plusieurs dizaines de M€) proches du marché, portés par des grands groupes industriels et associant laboratoires publics et PME ;
- OSEO Innovation, qui apporte une aide individualisée aux PME associées aux projets des pôles.

AESE au second rang national en terme d'aide publique

Unité : nombre et million d'euros

	Nombre de projets	Coût des projets	Montant de l'aide publique
Pôle AESE.....	35	125,0	46,1
Pôle Prod'Innov.....	24	28,6	12,0
Pôle IPMF.....	11	19,2	8,3
Pôle Route des lasers.....	5	3,3	1,7

Source : Drire

Le pôle Aérospace Valley se classe 2^e sur les 66 pôles de compétitivité, en montant d'aide publique attribuée. □

André JAKUBIEC
Drire Aquitaine

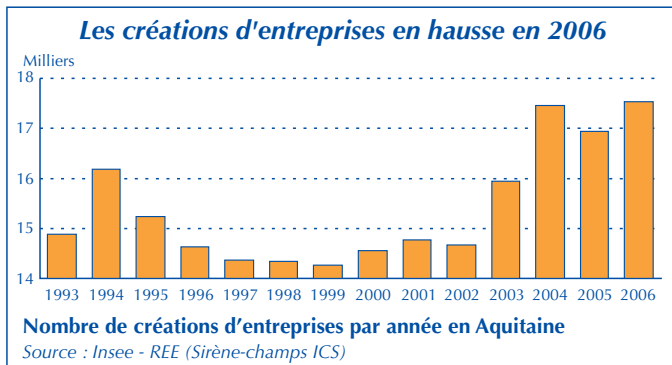
POUR EN SAVOIR PLUS...

- **Site internet national** : www.competitivite.gouv.fr (site dédié à la promotion et au développement des pôles de compétitivité)
- **Site DRIRE Aquitaine** : www.aquitaine.drire.gouv.fr

En 2006, des créations d'entreprises de nouveau plus nombreuses

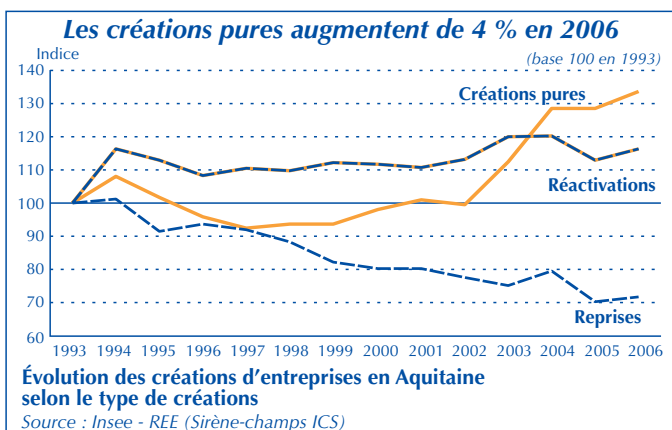
En 2006, 17 530 entreprises ont été créées en Aquitaine. Après deux ans de forte hausse en 2003 et 2004, et le fléchissement enregistré en 2005, le nombre de créations d'entreprises croît de 4 % par rapport à l'an dernier. La dynamique de création reste forte dans la construction, mais ralentit dans les services aux entreprises. L'Aquitaine conserve son quatrième rang parmi les régions métropolitaines avec un taux de création de 12,9 %.

En Aquitaine, 17 530 créations d'entreprises ont été enregistrées en 2006. Après la diminution de 3 % de l'an dernier, le nombre de créations d'entreprises croît de 4 % dans la région. Les créations pures augmentent de 4 % comme en moyenne métropolitaine. En revanche, les réactivations et les reprises progressent respectivement de 3 % et de 2 % en Aquitaine, alors qu'elles continuent à baisser au niveau national.



Les entreprises nouvelles plus nombreuses

La progression du nombre d'entreprises nouvelles est plus forte que celles des reprises et des réactivations. Les entreprises nouvelles représentent 65 % de l'ensemble des créations, soit 9 points de plus qu'en 1996. 23 % des entreprises créées sont des réactivations et 12 % des reprises.



L'accès facilité et étendu aux aides publiques semble accélérer le renouvellement du parc des entreprises. La loi en faveur des petites et moyennes entreprises est entrée en vigueur en août 2005. Elle vise à relancer la reprise d'entreprise par le biais d'exonérations et plus largement par la baisse des coûts de transmission.

En 2006, ses effets ne sont pas encore visibles en France, où le nombre de reprises diminue de 5 % par rapport à 2005. Mais cela a probablement contribué à l'augmentation modeste (+ 2 %) du nombre des reprises dans la région.

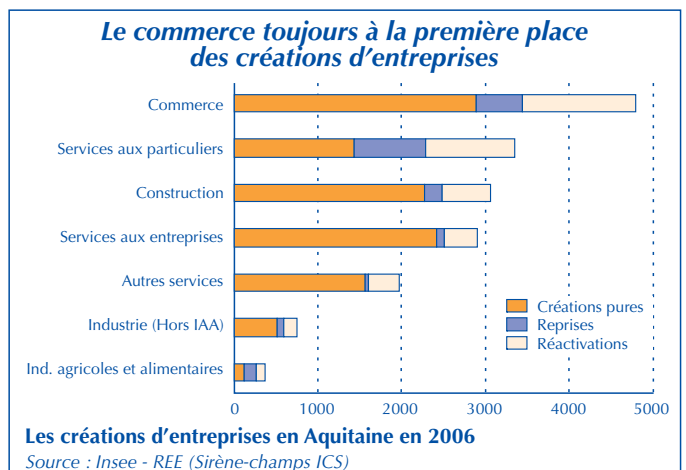
Un taux de création aquitain élevé

Le taux de création d'entreprises, rapport entre le nombre d'entreprises créées et le parc existant, illustre le renouvellement du tissu productif. En 2006, cet indicateur s'élève à 12,9 % en Aquitaine contre 12,1 % pour la France. La région conserve son quatrième rang après les régions du sud-est, Languedoc-Roussillon, Provence - Alpes - Côte d'Azur et la Corse.

Des nouvelles unités dans le commerce et les services aux particuliers

La répartition par type de création varie d'un secteur à l'autre. L'importance des investissements à effectuer pour démarrer une entreprise contribue fortement à ces différences. Les créations pures sont majoritaires dans la plupart des secteurs, à l'exception des industries agricoles et alimentaires. Les reprises constituent 40 % des unités nouvelles des industries agricoles et alimentaires. Les réactivations concernent un tiers des créations du secteur "services aux particuliers", qui englobe les hôtels-restaurants. Parmi les entreprises créées dans la région, 27 % se sont réalisées dans le secteur du commerce qui concentre le plus grand nombre de créations pures. Trois autres secteurs d'activité se démarquent dans le renouvellement des entreprises : les services aux particuliers, la construction et les services aux entreprises.

Dans le commerce, le nombre de créations d'entreprises progresse légèrement (+ 0,8 %) après deux années de repli. Les créations restent dynamiques dans la construction et les services aux entreprises. Le transport et le secteur de l'éducation, de la santé et de l'action sociale enregistrent de fortes augmentations en 2006, après plusieurs années de recul. Les entreprises des services aux particuliers se renouvellent modestement. Par contre, la diminution des créations industrielles se poursuit.



Des taux de création supérieurs à ceux de 2005

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
Parc d'entreprises.....	17 759	60 830	14 695	13 701	29 432	136 417
Créations d'entreprises.....	2 188	8 341	2 212	1 474	3 316	17 531
dont :						
Créations pures.....	1 328	5 845	1 168	969	2 154	11 464
Reprises.....	324	778	249	208	456	2 015
Réactivations.....	536	1 718	795	297	406	4 052
Taux de création (%).....	12,3	13,7	15,1	10,8	11,3	12,9

Le parc et la création d'entreprises en 2006

Source : Insee - Sirene (champ ICS)

La moitié des créations pures de l'Aquitaine se réalise en Gironde. Cette part est légèrement en-dessous si l'on considère l'ensemble des créations. Dans ce département, le parc des entreprises se renouvelle dans les trois modes de créations. Le département de Lot-et-Garonne est le seul à enregistrer une baisse de 2 % du nombre de créations d'entreprises. Les créations pures se maintiennent, mais les reprises y ont chuté de 14 %. La stabilité des créations d'entreprises dans les Landes est due à une nette hausse des réactivations (+ 7 %). Les Pyrénées-Atlantiques bénéficient d'une accélération importante des reprises en 2006, faisant suite à la nette baisse de 2005.

3 créations sur cinq sont individuelles

En 2006, 61 % des créations de la région sont des entreprises individuelles, et 39 % sont des sociétés. En France, 47 % des entreprises se créent sous forme de société. En Aquitaine, les créations de sociétés augmentent de 7 % par rapport à 2005 contre 2 % pour les entreprises individuelles. Les récents dispositifs pour favoriser la création de société ont sans doute contribué à cette évolution. Les SARL constituent 95 % des sociétés créées ; cette forme juridique offre des avantages en termes de fiscalité et de protection du patrimoine de l'entrepreneur.

Plus de créations d'entreprise sans salarié

Entre 2002 et 2006, le nombre de créations d'entreprises sans salarié augmente de 30 % alors que celui des unités ayant au moins un salarié baisse de 13 %. La création d'entreprise sans salarié est aussi un moyen de générer son propre emploi. D'ailleurs, le nombre de bénéficiaires de l'Aide aux Chômeurs Créateurs et Repreneurs d'Entreprises (ACCRE) a plus que doublé depuis 2002. Cependant en 2006, le nombre de créations d'entreprises employeuses augmente de 8 % par rapport à l'an passé. Elles se situent essentiellement dans le secteur de la construction et de façon moindre dans les transports.

En Aquitaine, 1 940 entreprises ont fait l'objet d'un dépôt de bilan au cours de l'année 2006. Par rapport à l'année précédente, le nombre de défaillances diminue dans la région de 2,8 % et au niveau national de 8,5 %. Le commerce, la construction et les services aux particuliers concentrent 70 % des défaillances, mais ce sont aussi les secteurs dans lesquels se font la plupart des créations d'entreprises. Le département de la Gironde regroupe plus de la moitié des défaillances enregistrées en Aquitaine. □

Définitions

Les statistiques de créations d'entreprises proviennent du Répertoire des Entreprises et des Établissements (Sirene - REE). Toute entreprise, personne physique ou morale, est inscrite au répertoire lors de sa première déclaration de démarrage d'activité non salariée et reçoit alors un numéro d'identification unique. Elle est comptabilisée dans la série de créations à partir de sa date de début d'activité économique :

- en **création pure** si l'activité exercée ne constitue pas la poursuite d'une activité de même type exercée antérieurement au même endroit par une autre entreprise. On parle aussi de création "ex nihilo" ;

- en **création par reprise** dans les cas contraires (reprise de tout ou partie des moyens de production d'une autre entreprise, rachat d'un fonds de commerce...).

Par ailleurs, une personne physique peut cesser son activité, puis la reprendre ultérieurement. Elle retrouve alors le numéro d'identification unique qui lui avait été attribué la première fois. Cette reprise d'activité est comptabilisée dans tous les cas en **création par réactivation**.

Le champ de la statistique de création d'entreprise (dit champ "ICS") comprend l'ensemble des secteurs marchands de l'Industrie, de la construction, du Commerce et des Services. L'agriculture et les services financiers en sont exclus.

Les secteurs d'activité agrégés sont définis de la façon suivante :

Secteurs agrégés	Codes NAF correspondants
Industries agricoles et alimentaires.....	15, 16
Industrie hors IAA.....	10 à 14 et 17 à 41
Construction.....	45
Commerce.....	50 à 52
Transports.....	60 à 63
Immobilier.....	70
Services aux entreprises.....	64, 71 à 74, 90
Services aux particuliers.....	55, 92, 93, 95
dont hôtels, cafés, restaurants	55
Éducation, santé, action sociale.....	80, 85

SARL : société regroupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel.

Une **défaillance d'entreprise** correspond à l'ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire (sans redressement préalable) par un jugement du tribunal de commerce ou du tribunal de grande instance à l'encontre d'une entreprise suite à une cessation de paiements. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion de cessation (arrêt total de l'activité économique de l'entreprise). Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie (entre 10 % et 20 %), variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations d'entreprises. En effet, la majorité des cessations fait suite à un arrêt d'activité avec ou sans reprise par un tiers pour différentes raisons : départ à la retraite, problèmes personnels, décès, difficultés économiques sans dépôt de bilan, etc. Les statistiques de défaillances proviennent du B.O.D.A.C.C. (Bulletin Officiel d'Annonces Civiles et Commerciales).

Yvette WILLM
Insee Aquitaine

Une reprise des exportations aquitaines en 2006

En 2006, les exportations régionales reprennent, en particulier pour les produits de l'aéronautique et pour les vins. Les importations continuent d'augmenter. L'excédent commercial retrouve le niveau de 2004 : 2 750 millions d'euros. L'Espagne est le principal client de la région en 2006, elle devance les États-Unis.

En 2006, au niveau national (*), la progression des échanges est plus rapide qu'en 2005 et les flux atteignent leurs plus hauts niveaux. Les exportations augmentent de 8,6 % et les importations de 9,8 %. Les ventes à l'étranger de biens d'équipement et de biens intermédiaires sont particulièrement dynamiques, tant vers les pays tiers que les pays de l'Union européenne, notamment l'Allemagne. À l'exception des produits de l'industrie automobile, les importations sont en forte croissance. Le solde commercial s'élève à -29,2 milliards d'euros (-22,9 milliards en 2005). Cette détérioration est entièrement imputable à l'alourdissement de la facture énergétique, qui augmente de 8,5 milliards d'euros pour s'établir à 46,9 milliards d'euros.

■ Du mieux pour l'aéronautique et les vins

En 2006, les exportations régionales reprennent après avoir baissé en 2005. Elles progressent de 12 % en valeur, tandis que les importations continuent d'augmenter : + 4 %. L'excédent commercial en diminution depuis 2002 retrouve le niveau de 2004 : 2 750 millions d'euros. L'Aquitaine se place au 12^e rang des régions à l'export et au même rang pour les importations. La région réalise 3,3 % des exportations françaises et 2,4 % des importations.

Les exportations s'établissent à 12,8 milliards d'euros. Les ventes à l'étranger des produits de l'automobile et des produits agricoles restent stables en 2006. La progression est sensible pour les biens d'équipement, et en particulier pour les ventes des produits de la construction aéronautique. La progression des ventes de vins en 2006, après une baisse en 2004 et en 2005, confirme les signes de redressement observés dans la filière viticole. Les importations aquitaines dépassent les 10 milliards d'euros en 2006. La plus forte progression concerne les achats de biens d'équipement.

Des exportations en hausse

Unité : million d'euros

	Exportations			Importations		
	2005	2006	Évolution 2005-2006 (%)	2005	2006	Évolution 2005-2006 (%)
Ensemble	11 401	12 786	12,1	9 653	10 037	4,0
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	817	821	0,5	300	304	1,3
Produits des Industries Agricoles et Alimentaires	2 081	2 323	11,6	740	771	4,2
<i>dont Boissons</i>	<i>1 237</i>	<i>1 435</i>	<i>16,0</i>	<i>130</i>	<i>170</i>	<i>30,8</i>
Biens de consommation	1 659	1 888	13,8	1 406	1 391	- 1,1
Produits de l'industrie automobile	1 274	1 266	- 0,6	1 332	1 242	- 6,8
Biens d'équipement	2 265	3 035	34,0	1 490	2 133	43,2
<i>dont Produits construction aéronautique, spatiale</i>	<i>1 350</i>	<i>2 083</i>	<i>54,3</i>	<i>597</i>	<i>1 075</i>	<i>80,1</i>
Biens intermédiaires	3 288	3 443	4,7	2 576	2 836	10,1
Produits énergétiques	5	5	-	1 780	1 336	- 24,9

Évaluation des opérations sous le seuil de la prise en compte statistique

Source : Direction régionale des douanes de Bordeaux - Exploitation de la base de données BEANET du 4 mai 2007

Note : Les importations sont comptées en valeur CAF (coût, assurance, fret), les exportations FAB (franco à bord), les données ne comprennent pas le matériel militaire ; le signe - indique que la valeur du pourcentage est inférieure à 0,05.

(*) Le chiffre du commerce extérieur - Site : <http://lekiosque.finances.gouv.fr/>

■ L'Espagne devant les États-Unis

Les pays de l'Europe, et surtout ceux de l'Union européenne, restent les principaux partenaires commerciaux de l'Aquitaine. En effet, 69 % de nos achats à l'étranger se font en Europe et 66 % de nos ventes y sont dirigées. Les principaux clients de la région sont l'Espagne (21 %), les États-Unis (18 %) et l'Allemagne (10 %). L'Espagne en 2006 devance les États-Unis et devient 1^{er} client de l'Aquitaine. Les trois mêmes pays sont les principaux fournisseurs, mais dans un ordre différent : l'Allemagne (15 %), l'Espagne (14 %) et les États-Unis (12 %). □

L'Espagne principal partenaire à l'export en 2006

Unité : million d'euros

	Exportations		Importations	
	2006	Part (%)	2006	Part (%)
Ensemble	12 786	100,0	10 037	100,0
Espagne	2 666	20,9	1 448	14,4
États-Unis	2 278	17,8	1 172	11,7
Allemagne	1 268	9,9	1 547	15,4
Royaume-Uni	1 105	8,6	510	5,1
Italie	708	5,5	429	4,3

Évaluation des opérations sous le seuil de la prise en compte statistique

Source : Direction régionale des douanes de Bordeaux - Exploitation de la base de données BEANET du 4 mai 2007

Note : Les importations sont comptées en valeur CAF (coût, assurance, fret), les exportations FAB (franco à bord), les données ne comprennent pas le matériel militaire.

Philippe GUÉRIN DE TOURVILLE

Douanes Bordeaux

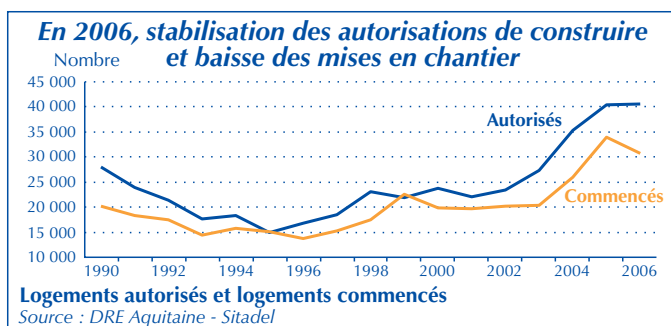
Élisabeth NADEAU

Insee Aquitaine

Une pause dans la construction neuve en 2006

En 2006, après quelques années de forte progression, l'activité du bâtiment marque une pause en Aquitaine, à contre courant de la tendance nationale. Les autorisations de construire se stabilisent, les ouvertures de chantiers diminuent. Les évolutions dans les départements sont contrastées, elles diffèrent aussi selon le type d'espace, urbain ou rural.

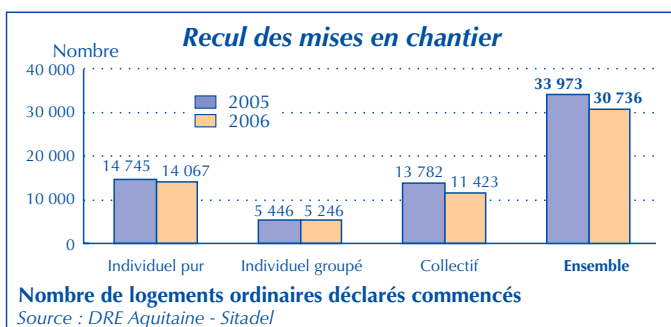
Le nombre d'autorisations de construction de logements en Aquitaine se stabilise en 2006 autour de 40 500, après la forte progression de 2005. Au niveau national, la construction a poursuivi sa progression en 2006 (+ 10 %). Le poids des différents types d'habitat dans l'ensemble des autorisations est stable depuis trois ans : les appartements et les maisons individuelles "pures" représentent chacun 41 % des logements autorisés, les maisons individuelles "groupées" 18 %. Le secteur individuel pur est stable, l'individuel groupé en retrait de 7 % tandis que le collectif croît de 4 %.



En Dordogne et dans les Pyrénées-Atlantiques, la construction neuve est nettement plus dynamique en 2006 qu'en 2005. Elle se maintient en Lot-et-Garonne, où la progression du secteur individuel pur compense la chute sensible du collectif. Elle baisse très légèrement en Gironde (- 2 %), tandis qu'elle chute fortement dans les Landes (- 18 %).

■ Doublement des mises en chantier en Lot-et-Garonne

En 2006, dans la région, 30 700 logements ont été déclarés commencés, soit 10 % de moins que l'année précédente. La hausse était particulièrement élevée en 2005 : 31 %. La baisse affecte tous les modes d'habitat, particulièrement le collectif (- 17 %). L'habitat individuel recule de 4 %.



Dans l'ensemble des ouvertures de chantier, on dénombre 37 % d'appartements, 17 % de maisons individuelles groupées, 46 % de maisons individuelles pures. Le poids du collectif s'amenuise par rapport à l'année 2005 (41 %). Le département de Lot-et-Garonne enregistre une hausse particulièrement forte (+ 24 %) avec

3 000 logements commencés. Les mises en chantier d'appartements y ont quasiment doublé en un an. Dans les Pyrénées-Atlantiques, l'essor du collectif assure une certaine stabilité. Les trois autres départements sont en retrait : - 11 % en Gironde malgré la croissance de l'individuel groupé, - 18 % en Dordogne, - 21 % dans les Landes. En France métropolitaine, le nombre de logements commencés augmente de 2,6 % en 2006.

■ Davantage de constructions en milieu rural

Les constructions neuves sont concentrées en milieu urbain. Mais, comme en 2005, l'évolution de la construction neuve est plus favorable en milieu rural. En 2006, les logements autorisés ont sensiblement progressé dans l'espace rural (+ 7,5 %) alors qu'ils ont légèrement diminué dans l'espace urbain (- 2 %). Tous les types d'habitat dans l'espace urbain sont en retrait. La proportion de logements autorisés dans l'espace rural s'accroît : 35,4 % en 2006 contre 33,3 % l'année précédente. L'habitat collectif contribue le plus à cette tendance. Sur l'ensemble des appartements autorisés en 2006, 21 % se situent en milieu rural. Cette proportion ne dépassait pas 17 % en 2005.

Dans le rural, le nombre d'appartements autorisés progresse d'environ un tiers, celui des maisons individuelles pures de 3 %.

Le recul des ouvertures de chantier est un fait essentiellement urbain (- 14 %). Le nombre de logements commencés en milieu rural est demeuré quasi-stable par rapport à 2005, notamment grâce au dynamisme du secteur individuel groupé. □

Carole ZAMPINI
DRE Aquitaine

SITADEL

Les données sont issues de la base de gestion des permis de construire, SITADEL (Système d'information et de traitement automatisé des données élémentaires sur les logements et les locaux). Les demandes de permis de construire sont déposées à la mairie de la commune du lieu des travaux envisagés.

Un **logement ordinaire** désigne un type d'habitation qui ne sert qu'à l'habitation et qui n'est ni une résidence pour personnes âgées, ni une résidence universitaire, ni une résidence de tourisme ni une autre résidence telle que logement pour jeune travailleur, pour travailleur social, pour travailleur immigré, pour enfant ou adolescent, pour handicapé, etc. Les hôtels, motels, foyers pour personnes âgées, foyers pour étudiants ou jeunes travailleurs, etc. sont considérés comme des locaux à usage autre qu'habitation (locaux d'hébergement).

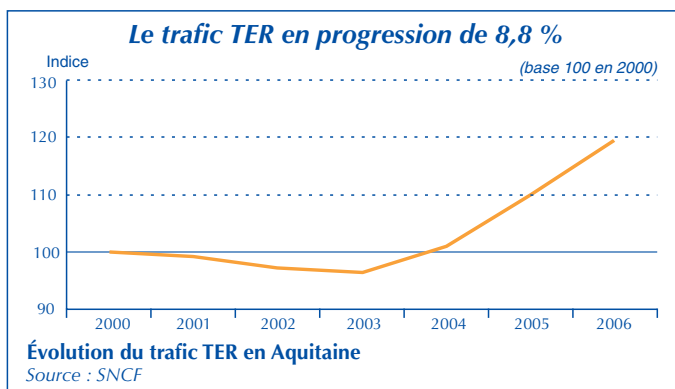
On distingue trois types de construction d'un logement ordinaire : les logements collectifs sont des logements faisant partie d'un bâtiment de deux logements ou plus qui ont une entrée commune et dont certains ne disposent pas d'un accès privatif ; une maison individuelle désigne un logement individuel, c'est-à-dire un logement ayant sa propre entrée ; une maison individuelle **pure** désigne une maison individuelle, faisant partie ou non d'un lotissement, et dont la construction fait l'objet d'un permis de construire relatif à cette seule maison ; des maisons individuelles **groupées** désignent des maisons individuelles regroupées dans un même permis de construire.

De plus en plus de passagers dans les TER et dans les avions en 2006

En 2006, le trafic voyageurs poursuit sa progression dans tous les modes, en particulier pour les voyages par train (+ 8,8 % pour le TER) ou par avion (+ 5,9 %). Pour les marchandises, après la hausse de 2005, le mode maritime subit une baisse du trafic. Par ailleurs, le fret ferroviaire se redresse alors que le trafic routier Poids Lourds est toujours croissant.

Le trafic voyageurs des TER poursuit sa hausse en 2006

En 2006, la fréquentation des trains express régionaux (TER) a progressé de 8,8 % en nombre de voyageurs x kilomètres, poursuivant sur le même rythme la croissance entamée en 2004, après une baisse continue jusqu'en 2003.



La quasi-totalité des liaisons voyageurs en Aquitaine a progressé en 2006.

La ligne Hendaye - Tarbes en forte progression

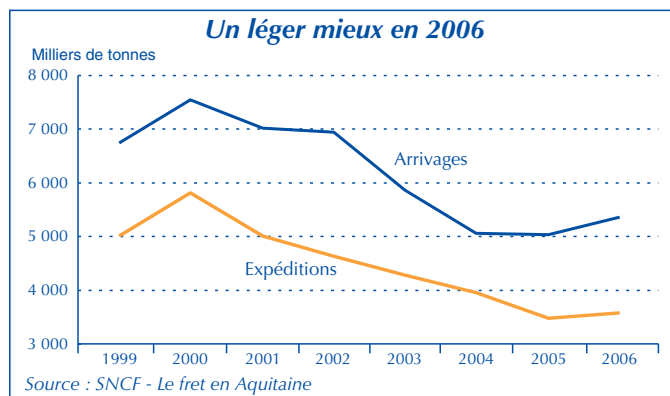
	2004	2005	2006	Évolution 2005-2006 (%)
Bordeaux - Agen	70,9	76,3	82,4	8,0
Bordeaux - Périgueux	66,0	69,6	72,6	4,3
Bordeaux - Arcachon	65,7	67,2	71,3	6,1
Bordeaux - Hendaye	29,8	49,2	56,7	15,2
Bordeaux - Bergerac - Sarlat	42,5	42,8	47,7	11,4
Bordeaux - Mont-de-Marsan	25,3	26,4	30,5	15,5
Bordeaux - Pau - Tarbes	22,4	20,1	21,6	7,5
Bordeaux - Angoulême	14,3	15,4	16,7	8,4
Bordeaux - Pointe de Grave	13,7	15,0	15,3	2,0
Agen - Périgueux	10,5	11,0	11,7	6,4
Bordeaux - St-Mariens	10,0	10,6	10,5	-0,9
Hendaye - Tarbes	6,6	8,3	11,0	32,5
Périgueux - Brive	7,4	7,3	7,9	8,2
Pau - Oloron	3,4	3,6	4,2	16,7
Bayonne - St-Jean-Pied-de-Port	2,0	2,3	2,5	8,7
Ensemble TER	390,5	425,1	462,6	8,8

Trafic des Trains Express Régionaux (en millions de voyageurs x kilomètres)

Source : SNCF

Redressement du fret ferroviaire

L'activité fret ferroviaire en 2006 se redresse. Le trafic 2006 est de 9 millions de tonnes avec une hausse de 5,3 % par rapport à 2005. Les expéditions totalisent 3,6 millions de tonnes et augmentent de 3,2 %. Les arrivages sont supérieurs aux expéditions, et ils croissent de 6,7 % pour atteindre 5,4 millions de tonnes.



Dans les avions, 5,1 millions de passagers en 2006

Le nombre de passagers locaux des aéroports en Aquitaine s'élève en 2006 à 5,1 millions de passagers. Il progresse de 5,9 % par rapport à 2005. La hausse du trafic de l'aéroport de Bordeaux en 2006 est à la fois due à ses liaisons avec l'international qui augmentent de 12,4 % notamment grâce à la création de nouvelles liaisons (Rome, Montréal, Londres Heathrow, Norwich et Londres Luton), et à l'augmentation de 2,4 % du trafic national.

Le trafic de l'aéroport de Biarritz-Anglet-Bayonne connaît une progression de près de 6 % avec la création de trois nouvelles liaisons (Rennes, Shannon et Francfort). Le trafic de l'aéroport de Pau est en légère augmentation au niveau national et en augmentation significative au niveau international notamment grâce à la mise en place progressive de la liaison à bas-coût sur Amsterdam.

Le trafic sur l'aéroport de Périgueux est quasiment nul, à la suite de l'arrêt courant 2005 de la ligne sur Paris. La mairie de Périgueux souhaite mettre en place une nouvelle ligne à Obligation de Service Public sur Paris en 2007.

Pour la deuxième année, et malgré des difficultés au démarrage, la ligne à Obligation de Service Public Agen-Paris connaît un trafic en très nette progression par rapport à 2005 : + 59 %.

L'aéroport de Bergerac est en très forte croissance grâce à la poursuite du développement de ses lignes à bas-coût avec la création de liaisons supplémentaires sur la Grande-Bretagne (Liverpool, Nottingham, Exeter et Leeds) ce qui permet à l'aéroport de réaliser cette année encore une augmentation de son trafic de 15 % par rapport à 2005.

Trafic maritime en baisse

Le trafic maritime de l'Aquitaine en 2006 baisse de 2,5 %, après une légère hausse en 2005. Cette diminution est le résultat d'une baisse du trafic du Port Autonome de Bordeaux conjuguée à une hausse de celui du Port de Bayonne. L'activité du Port Autonome de Bordeaux diminue de 5,3 % en 2006 avec 8,2 millions de tonnes contre 8,7 en 2005. Entre ces deux

années, les vracs liquides (61 % du trafic total) ont subi une baisse des trafics de 6 % et les vracs solides ont diminué de 12,2 %. A contrario, les "autres marchandises" ont enregistré une hausse de 27,8 % (dont 88 % concernant les entrées) mais cette hausse n'a pas d'incidence significative sur le trafic total dans la mesure où ce type de marchandises ne représente que 10 % du trafic du Port de Bordeaux. Les hydrocarbures, soit 53 % du trafic, baissent de 7,9 %.

Parmi les grands produits entrant, les denrées alimentaires, les combustibles et minéraux solides, les produits pétroliers et les engrais ont subi les plus fortes baisses, ce qui contraste avec une hausse de près de 400 % des minéraux bruts ou manufacturés et matériaux de construction qui sont passés de 57 236 tonnes en 2005 à 284 808 tonnes en 2006. Les produits expédiés depuis le Port Autonome de Bordeaux représentent 27 % du trafic global. Ce sont essentiellement les produits agricoles et les animaux vivants, les produits pétroliers, les minéraux et déchets pour la métallurgie ainsi que les minéraux bruts ou manufacturés et matériaux de construction, en forte baisse aussi.

Le trafic du Port de Bayonne est en hausse de 3,5 % avec 4 millions de tonnes en 2006. Cette hausse est le résultat d'une augmentation du trafic sur les céréales (+ 19 %), sur les minerais (+ 34,4 %) et sur les autres marchandises diverses (+ 14,5 %). Cependant, les produits pétroliers sont en diminution de 15 %.

■ Routier, progression du trafic VL

En trafic moyen journalier annuel, l'évolution du trafic Véhicules Légers (VL) est en hausse depuis 2001. Sur les quatre points de comptages, le trafic entre 2001 et 2006 augmente de 17,9 %, soit une croissance moyenne annuelle de 2,8 %. À Biriatiou, à la frontière avec l'Espagne, le trafic progresse de 39 % entre 2001 et 2006 (une croissance annuelle moyenne de 5,7 %) pour atteindre 18 000 véhicules/jour en 2006.

Les véhicules légers toujours plus nombreux

	2004	2005	2006	Évolution (%) 2006-2005
A10 - Pons	22 774	22 827	22 800	- 0,1
RN10 - Petignac	11 450	11 802	12 140	2,9
RN10 - Magesq	16 816	17 008	17 683	4,0
A63 - Biriatiou	16 649	17 575	17 955	2,2

Trafic moyen journalier annuel VL

Source : CETE Sud-Ouest et DDE 40 (autoroute classe 1 et 2 au péage) - Stations de comptage Siredo (RN10)

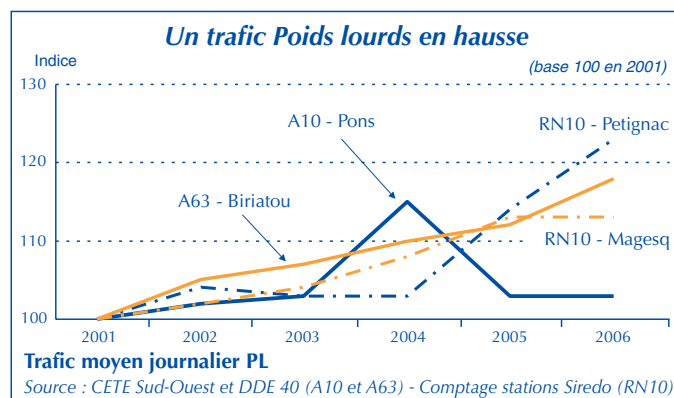
■ De plus en plus de marchandises sur les routes

L'année 2006 est marquée par une reprise significative du trafic du transport routier de marchandises pour des flux intra-aquitains. En effet, le trafic augmente de 21,7 % par rapport à 2005 avec un trafic de 111 millions de tonnes, soit 27,6 millions de tonnes transportés par trimestre (22,7 millions de tonnes en 2005). Le flux intra-Aquitaine est au niveau le plus élevé depuis 2000.

Les flux internes à la région concernent les tonnages réalisés par des utilisateurs de véhicules routiers de transport de marchandises, sous pavillon français, sans considération de la localisa-

tion géographique de l'entreprise ou de l'établissement qui utilise les véhicules.

Les flux entrants, venant de France ou de l'étranger, ont une tendance à la hausse durant toute l'année 2006 (+ 2,5 %) et restent supérieurs durant les deux premiers et le dernier trimestre 2006 aux flux sortants, ceux partant en France ou à l'étranger. Depuis 2003, le volume du flux de marchandises entrant en Aquitaine est quasiment identique au volume du flux sortant de l'Aquitaine. Après trois années de hausse (2002 à 2004) et une baisse en 2005, les flux totaux en Aquitaine connaissent en 2006 une hausse de 2 %.



De manière moins forte que les VL, le trafic Poids Lourds (PL) progresse en Aquitaine depuis 2001. Sur les quatre points de comptage, la croissance globale entre 2001 et 2006 atteint 15,5 %, soit une croissance annuelle moyenne de 2,4 %. À Biriatiou, entre 2001 et 2006, le trafic PL augmente de 17,9 %, soit une croissance annuelle moyenne de 2,8 %. La baisse significative du trafic PL sur l'A10 à Pons, en parallèle avec la forte hausse du trafic PL sur la RN10 à Petignac en 2005, coïncide avec la fin des travaux de mise à deux fois deux voies sur la RN10.

■ Le transport combiné en progression en 2006

L'activité du transport combiné en Aquitaine est mesurée ici par les résultats des entreprises Novatrans et Naviland Cargo sur les plates-formes de Bordeaux Hourcade et Bayonne Mouguerre. En 2006, le transport combiné de Novatrans, avec plus de 881 000 tonnes augmente de 60 %. En unités de transport intermodal (UTI), le trafic a augmenté de 23,2 % et s'élève à 42 669 UTI. Cette forte augmentation est due à un trafic plus important sur la plate-forme de Bayonne Mouguerre. □

Foued SADDIK
DRE Aquitaine

Définitions

Le transport combiné est le transport de marchandises de bout en bout dans un même conteneur ou une même caisse mobile utilisant successivement plusieurs modes de transport. Chez les professionnels du secteur, l'appréciation du transport combiné est effectuée en unité de transport intermodal (UTI). L'unité de transport intermodal correspond à des conteneurs, caisses mobiles et semi-remorques convenant au transport intermodal.

Le trafic VL et le trafic PL sont donnés sur des péages autoroutiers de l'Aquitaine. C'est une vision partielle du trafic de la région Aquitaine. Ils ne reflètent pas le trafic de la région sur les axes nationaux et départementaux.

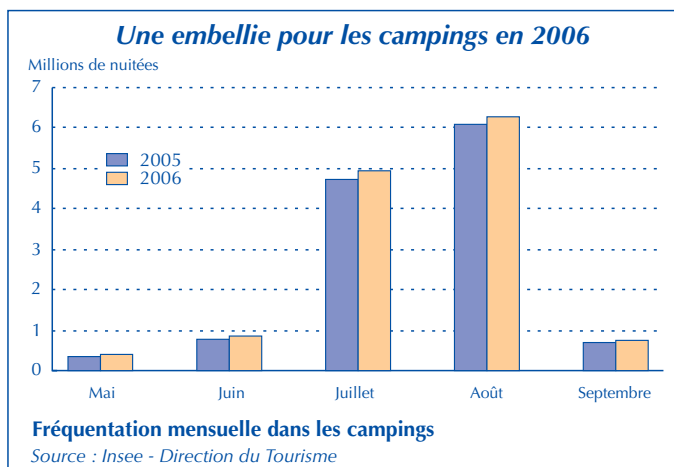
Une saison touristique 2006 meilleure que les deux précédentes

En Aquitaine, avec plus de 18 millions de nuitées dans l'hôtellerie de plein air et l'hôtellerie homologuée de mai à septembre 2006, la fréquentation touristique progresse de 4 % par rapport à l'été 2005. L'hôtellerie de plein air réalise de bonnes performances avec une hausse des nuitées de 4,6 %, et la saison est encourageante dans l'hôtellerie avec 90 000 nuitées de plus. Les zones touristiques de l'intérieur du Pays basque et de la côte landaise ont été très attractives.

Au niveau national, la fréquentation touristique se maintient dans les hôtels et s'accroît sensiblement (+ 2,5 %) dans les campings par rapport à 2005. Au niveau régional, le retour des touristes est plus marqué, surtout dans l'hôtellerie de plein air.

■ Une embellie pour les campings, surtout pour le haut de gamme

La fréquentation des terrains de camping aquitains a progressé de 4,6 % pendant la saison estivale 2006. Cela correspond à 580 000 nuitées de plus que durant la saison 2005. La hausse des nuitées de la clientèle française est supérieure à celle de la clientèle étrangère (6 % contre 3 %). Durant la saison, juillet et août concentrent six nuitées sur sept passées dans les campings aquitains. Août enregistre le plus fort taux d'occupation (66 %). Cependant, c'est en juillet qu'il s'améliore le plus par rapport à 2005 (+ 3,6 points).



En 2006, les emplacements classés 3 ou 4 étoiles sont les plus occupés avec un taux (37 %) supérieur de 8 points à ceux des catégories 1 et 2 étoiles. Par rapport à la saison 2005, le taux d'occupation des campings haut de gamme augmente de 2 % alors que celui des campings économiques est stable. La clientèle étrangère est venue plus nombreuse dans les campings 3 et 4 étoiles (+ 5 % de nuitées), et elle a délaissé les campings d'entrée de gamme (- 4 %). Le nombre de nuitées des touristes français a progressé de 3 % dans les campings de 1 et 2 étoiles, et de 6,5 % dans ceux classés en catégories supérieures. Contrairement à la saison 2005, les campeurs sont revenus dans le Périgord noir et en Gironde, mais ils ont déserté les terrains de Lot-et-Garonne (- 10 %). La fréquentation des campings des Pyrénées-Atlantiques est en léger repli, la baisse est plus prononcée sur la Côte Basque. Les campings landais enregistrent la plus forte hausse de fréquentation de la région.

Une saison touristique satisfaisante

Unités : millier et %

	Hôtels		Campings	
	Saison 2006	06/05 (%)	Saison 2006	06/05 (%)
Dordogne	683,7	2,1	2 607,6	5,3
Périgord noir	372,2	- 0,5	2 055,0	8,3
Reste du département	311,5	5,4	552,6	- 4,8
Gironde	1 635,1	5,0	3 066,5	3,3
Ville de Bordeaux	578,2	4,2	///	///
Agglo. de Bordeaux (*)	501,2	8,1	///	///
Bassin d'Arcachon	254,3	- 4,1	1 013,7	5,2
Côte médocaine	84,6	10,2	1 886,0	3,3
Reste du département	216,9	9,9	166,8	- 7,0
Landes	720,6	- 9,4	5 193,6	8,1
Zone thermale	355,2	- 12,9	///	///
Côte landaise	244,9	- 4,0	4 856,5	8,3
Reste du département	120,5	- 9,2	337,2	5,4
Lot-et-Garonne	210,0	3,5	239,6	- 10,2
Arrondissement d'Agen	112,0	- 1,8	///	///
Reste du département	97,9	10,3	///	///
Pyrénées-Atlantiques	1 649,5	1,8	2 107,0	- 0,6
Côte Basque	1 011,6	2,1	1 442,3	- 3,2
Intérieur du Pays Basque	241,2	0,7	461,3	7,7
Béarn	396,7	1,7	203,4	1,3
Aquitaine	4 898,9	1,1	13 214,3	4,6

Enquêtes de fréquentation dans l'hôtellerie et l'hôtellerie de plein air

Source : Insee - Direction du Tourisme

(*) Sauf Bordeaux

En moyenne, les touristes séjournent 7 jours dans les campings aquitains. La clientèle s'attarde un peu plus dans les établissements haut de gamme que dans les autres.

■ Les emplacements locatifs appréciés

En 2006, les campings aquitains proposent 23 % d'emplacements locatifs équipés d'un hébergement de type mobile-home, bungalow ou chalet. Le nombre de ces emplacements progresse de 2 % par rapport à la saison 2005. Cette offre se développe davantage en Gironde et dans les Pyrénées-Atlantiques. En revanche, la capacité d'accueil en nombre total d'emplacements diminue de 2 %.

La fréquentation de ces emplacements équipés s'accroît nettement (+ 11 %) alors que celle des emplacements nus progresse de 1 %. En outre, les séjours des vacanciers y sont plus longs, en moyenne deux jours de plus.

■ Les campeurs hollandais en tête

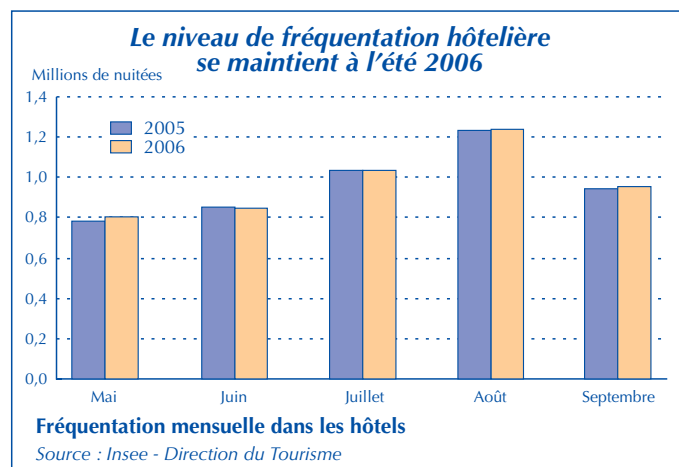
Les nuitées étrangères représentent 34 % de la fréquentation totale dans l'hôtellerie de plein air. Les zones touristiques du Périgord noir, les côtes landaises et médocaines sont les plus

fréquentées. Avec 42 % des nuitées étrangères, les Hollandais restent la principale nationalité étrangère fréquentant les campings français. En Aquitaine, ils sont aussi les plus nombreux (39 %), suivis des Allemands et des Britanniques.

■ Une saison encourageante dans les hôtels

Les hôtels aquitains ont enregistré 4,9 millions de nuitées durant la saison estivale 2006, soit une augmentation de 1 % par rapport à la saison 2005. Ils réalisent 57 % de leur fréquentation annuelle totale durant les cinq mois d'été. Pendant la saison, l'hôtellerie a profité d'un regain de la clientèle étrangère (+ 4 %) alors que la clientèle française est restée stable. Plus d'une nuitée sur cinq est assurée par des touristes étrangers.

Dans l'hôtellerie aquitaine, les structures classées 2 étoiles regroupent la moitié des chambres offertes en 2006. Les hôtels haut de gamme concentrent le tiers de l'offre et les hôtels économiques (0 ou 1 étoile) le reste. Contrairement à la saison estivale 2005, les établissements de 3 et 4 étoiles et de 2 étoiles sont les plus occupés avec respectivement 66,5 % et 65 % des chambres louées. L'impact des jours fériés liés à la possibilité de faire des ponts apparaît nettement sur le taux d'occupation des hôtels. Ainsi, les week-ends du lundi 8 mai et de l'Ascension participent à l'augmentation de 2 points du taux d'occupation du mois de mai 2006. Ce taux augmente aussi de 3 points en novembre 2006.



En août 2006, c'est l'hôtellerie de la région Aquitaine qui enregistre les meilleurs résultats au niveau national, grâce à une bonne fréquentation française. C'est le mois où l'occupation des hôtels culmine avec 73 % de chambres louées. Seuls les hôtels haut de gamme enregistrent une hausse de leur taux d'occupation en août 2006 par rapport au même mois de l'année 2005. En revanche, le nombre de nuitées progresse de 2 % dans les hôtels sans étoile comme dans ceux de grand confort. En 2006, les touristes en provenance de l'étranger génèrent 21 % de la fréquentation totale des hôtels aquitains, comme en 2005. Le département de la Dordogne reste le plus attractif, suivi de la Gironde et des Pyrénées-Atlantiques. Les clients étrangers se sont davantage orientés vers les hôtels à meilleur prix, durant cette saison. Mais la croissance de leur

fréquentation dans les 2 étoiles n'a pas suffi à compenser la désaffection de la clientèle française.

Seul le département des Landes enregistre un recul de fréquentation de ses hôtels (- 10 %). Cette baisse touche plus durement les stations thermales et l'intérieur du département que le littoral landais.

■ Un client étranger sur quatre dans les hôtels est britannique

La clientèle étrangère hôtelière est majoritairement européenne. Britanniques, Espagnols, Allemands et Belges restent les nationalités étrangères les plus présentes l'été 2006. Elles forment 62 % de la clientèle étrangère hôtelière. □

Yvette WILLM
Insee Aquitaine

Les enquêtes de fréquentation touristique

L'enquête de fréquentation hôtelière existe dans toutes les régions depuis 1982. Elle est réalisée en partenariat avec la Direction du Tourisme par les directions régionales de l'INSEE.

Elle concerne la fréquentation mensuelle des hôtels homologués de 0 à 4 étoiles tout au long de l'année. Jusqu'en 1999, les publications ne portaient que sur les hôtels de 1 à 4 étoiles.

En Aquitaine, cette enquête était réalisée jusqu'en 2000 sur un échantillon d'hôtels. À partir de 2001, un partenariat local avec le Conseil régional d'Aquitaine, la Délégation régionale du Tourisme, le Comité régional et les Comités départementaux du Tourisme permet d'interroger l'ensemble des hôtels homologués de la région.

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air est réalisée dans toutes les régions depuis 1981 et, depuis 1992, en partenariat avec la Direction du Tourisme. Elle concerne la fréquentation mensuelle des campings de 1 à 4 étoiles, classés avec la mention "tourisme" ou "loisir", pendant la saison d'été (de mai à septembre). L'interrogation concerne l'ensemble des campings de la région.

En raison de la nature du tourisme pratiqué, les zones touristiques définies pour l'hôtellerie, réactualisées en 2001, sont plus nombreuses que celles de l'hôtellerie de plein air. La composition communale d'une zone peut avoir changé sans que son nom soit modifié. Les résultats 2001, ne sont donc pas comparables aux résultats publiés antérieurement.

Quelques définitions :

Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel ou un camping. Ainsi, un couple passant 3 nuits consécutives dans un hôtel correspondra à 6 nuitées de même que 6 personnes ne séjournant qu'une nuit.

Taux d'occupation :

$$\frac{\text{Nombre de chambres occupées}}{\text{Nombre de chambres disponibles}} \times 100$$

Emplacements de camping offerts à la clientèle de passage : emplacements destinés à la location, à la nuitée, la semaine ou au mois, pour une clientèle qui n'élit pas domicile dans le camping. Sont exclus les emplacements loués à l'année à un même client, qu'il y séjourne ou pas.

POUR EN SAVOIR PLUS...

- "L'hôtellerie et les campings en 2006 : une bonne année pour le haut de gamme" Insee Première n° 1125-mars 2007

L'environnement en Aquitaine, des atouts à préserver

Mosaïque de territoires fortement marquée par la présence de l'eau, l'Aquitaine possède des atouts environnementaux majeurs qu'il convient de mieux connaître, faire connaître et préserver. L'année 2006 s'inscrit dans cette perspective, avec la création du conservatoire botanique Sud-Atlantique pour la préservation de la biodiversité et l'approbation de deux nouveaux SAGE pour la ressource en eau.

L'Aquitaine, 3^e région française par sa superficie, est dotée d'un patrimoine naturel, géologique et paysager remarquable et diversifié. 5,6 % du territoire régional sont classés ou inscrits au titre des sites (soit 296 000 ha) parmi lesquels la Dune du Pilat, les Gorges de la Vézère ou la Corniche Basque. Les milieux naturels représentent 52 % de la superficie du territoire aquitain. La moitié des sites naturels aquitains sont des sites de zones humides, de cours d'eau ou tributaires de ces derniers^(*) qui abritent de nombreuses espèces floristiques ou faunistiques.

■ Préserver la biodiversité

La préservation de la biodiversité passe par l'amélioration de la connaissance du patrimoine naturel. Le Conservatoire botanique Sud-Atlantique, en cours d'agrément au niveau national, a été créé le 7 septembre 2006. Un état des lieux de la faune sauvage a été établi dans le cadre des Orientations Régionales de Gestion et de conservation de la Faune sauvage et de ses Habitats (ORGFH) validées en 2005. Depuis 2004, des programmes d'actualisation des inventaires initiaux en matière de Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et de Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) ont été engagés.

ZNIEFF : près de 7 000 km², soit 16,9 % de la surface du territoire régional.
ZICO : 26 zones (285 en France), soit 5,4 % du territoire régional et 6 territoires supplémentaires à fort enjeu ornithologique identifiés depuis 2004.

Préserver la biodiversité, c'est aussi consolider les mesures de gestion, de restauration et de protection des milieux naturels. Le réseau d'espaces protégés reste modeste et des milieux humides peu protégés sont soumis à une pression touristique et urbanistique importante, notamment au niveau du littoral, de la montagne, des dunes et des abords des milieux aquatiques. Le développement d'infrastructures de transports quadrillant le territoire peut engendrer une perte et une fragmentation des milieux naturels. En matière d'espaces naturels, deux projets de réserves naturelles nationales ont été présentés au Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) à la fin de l'année 2006 : le projet de réserve marine sur la Côte Basque (19 000 hectares dont 90 % de milieux marins) et le projet de réserve d'Hourtin (2 000 hectares).

150 sites **Natura 2000** : 124 sites au titre de la directive "Habitats" et 26 au titre de la directive "Oiseaux", 40 **DOCOB**⁽¹⁾ dont 20 finalisés et 20 en cours d'élaboration (au 31/12/2006).

Les **espaces naturels protégés** : le Parc national des Pyrénées, les Parcs naturels régionaux des Landes de Gascogne et du Périgord-Limousin, une Réserve nationale de chasse et de faune sauvage (Arjuzanx), 11 Réserves naturelles nationales, 5 Réserves naturelles régionales, 13 Arrêtés préfectoraux de protection de biotope⁽²⁾, 54 sites gérés par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels d'Aquitaine (CREN) et plusieurs sites du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL).

⁽¹⁾ Sur chaque site Natura 2000, un document d'objectifs (DOCOB), document d'orientation et de gestion, est élaboré.

⁽²⁾ Ils préservent des biotopes pour la survie d'espèces protégées.

^(*) soit une superficie - hors tourbière - de 1935 km² en 2003 (données EIDER)

Malgré les nombreux outils de gestion écologique des milieux et la mise en œuvre de plans nationaux de restauration d'espèces particulièrement menacées (gypaète, vison d'Europe, vautour percnoptère), on ne constate pas encore d'évolution positive de l'état des espèces, à l'exception du saumon sur le gave d'Oloron sur la période 2003-2006, et pour l'année 2006 certaines espèces de rapaces dans les Pyrénées.

Plan rapaces Pyrénées : un bilan 2006 des naissances positif

- Gypaète barbu : 15 jeunes à l'envol pour 27 couples formés ;
- Vautour percnoptère : 48 jeunes à l'envol pour 63 couples recensés.

■ Préserver et gérer la ressource en eau

La mise en œuvre des réseaux de suivi et des plans de gestion permet de mieux connaître la ressource et d'en améliorer la gestion. Conformément aux objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau du 23 octobre 2000, un réseau de surveillance a été établi en 2006 en Aquitaine pour donner une image de l'état général des eaux douces de surface. Il a été bâti de manière à permettre un suivi homogène sur la région, et à assurer une continuité avec les systèmes d'acquisition de données existants, en retenant les paramètres biologiques et polluants les plus pertinents. Le réseau de référence DCE établi en 2005, constitué d'un ensemble de stations exemptes de perturbations dues aux activités humaines, servira d'étalon pour juger du bon état écologique. Les résultats obtenus sur les stations du réseau de surveillance permettront, par comparaison aux mesures faites sur les stations de référence, de juger de l'état des masses d'eaux.

30 % des masses d'eaux superficielles et 40 % des masses d'eaux souterraines considérées "en bon état" au sens de la Directive Cadre sur l'Eau.

La gestion intégrée dans le domaine de l'eau est raisonnée à l'échelle du bassin versant. L'Aquitaine s'inscrit dans le bassin Adour-Garonne. Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Adour-Garonne (SDAGE) fixe les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau. Il sera révisé en 2009 pour intégrer les objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau. Le SAGE décline à l'échelon des sous-bassins et des nappes les prescriptions du SDAGE. Deux nouveaux SAGE ont été approuvés en 2006 : le "SAGE de la Leyre, des cours d'eau côtiers et milieux associés" et le "SAGE des lacs médocains". Ils couvrent plus de 80 % du territoire alimentant le Bassin d'Arcachon. D'autres sont en cours : l'estuaire de la Gironde, la Midouze et l'Adour amont ont élaboré leur état des lieux en 2006. □

Les SAGE en Aquitaine

Eaux souterraines : un 1/3 de l'Aquitaine couverte en SAGE
Eaux superficielles : un 1/4 de l'Aquitaine couverte en SAGE.

Catherine LÉONARD
Diren Aquitaine

économie & statistiques - Mozilla Firefox

Fichier Edition Affichage Aller à Marque-pages Outils ?

Précédente Suivante Actualiser Arrêter Accueil <http://www.insee.fr/fr/insee> OK

Téléchargements Nouvel onglet Nouvelle fenêtre Couper Copier Coller Imprimer Marque-pages Historique Courrier

Pour en savoir plus

INSEE <http://www.insee.fr> et <http://www.insee.fr/aquitaine> (les pages régionales)

Agriculture - Pêche
Agreste - La statistique agricole en Aquitaine
http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/region_5/aquitaine_141/index.html

Douanes - Commerce extérieur
Les statistiques
(Site internet de la Douane)
<http://www.douane.gouv.fr/>

Éducation
Évaluation et statistiques
(Site du Ministère de l'Éducation nationale)
<http://www.education.gouv.fr/pid53/evaluation-et-statistiques.html>

Environnement
DIREN Aquitaine
(Site de la Direction régionale de l'Environnement)
<http://www.aquitaine.ecologie.gouv.fr/>

Équipement - Transports
L'Équipement en Aquitaine
(Site de la Direction régionale de l'Équipement)
<http://www.aquitaine.equipement.gouv.fr/>

Impôts - Fiscalité
Les statistiques de la Direction générale des Impôts (Site de l'administration fiscale)
<http://www.impots.gouv.fr/> --> Rubrique Documentation

Industrie
DRIRE Aquitaine
(Site de la Direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement)
<http://www.aquitaine.drire.gouv.fr/>

Santé - Action sociale
DRASS Aquitaine - DDASS
(Site de la Direction régionale et des directions départementales des Affaires Sanitaires et Sociales)
<http://aquitaine.sante.gouv.fr/accueil/intro.htm>

Travail - Emploi
DRTEFP et DDTEFP Aquitaine
(Site de la Direction régionale et des directions départementales du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle)
<http://www.aquitaine.travail.gouv.fr/>

Terminé Images : 36/36 Chargé : 64 Ko Temps : 0:12.129 4.94 Ko/s 100 % GP Adblock

Le Dossier n° 63



L'année économique et sociale 2006 en Aquitaine

“En 2006, en France, le produit intérieur brut augmente en moyenne de 2,0 % après 1,7 % en 2005 et 2,5 % en 2004. Ce résultat se situe en dessous de celui de la zone euro. En Aquitaine, l'emploi salarié marchand progresse un peu moins vite qu'en 2005 ; la construction et les services restent des secteurs créateurs d'emploi. Le nombre de chômeurs diminue nettement au cours de l'année. Les créations d'entreprises repartent à la hausse. La saison estivale est encourageante. La région préserve ses atouts environnementaux, en particulier avec l'approbation de deux nouveaux SAGE.

Les Aquitains sont de plus en plus nombreux et vivent dans des ménages de plus en plus petits. Les pensions et les retraites constituent plus du quart de leurs revenus déclarés. Plus d'un foyer fiscal sur quatre bénéficie de la prime pour l'emploi en 2006.”

L'Insee, en association avec les services de l'État et les organismes partenaires, présente la troisième édition de “L'année économique et sociale en Aquitaine”.

Les acteurs publics et privés de la région disposent ainsi avec ce document d'un panorama complet d'analyses réalisées par des experts des différents domaines.

Prix : 10 €
Code Sage IAD6308

Directeur de la publication : **François Elissalt**
Rédacteur en chef : **Élisabeth Nadeau** - Secrétaire de fabrication : **Daniel Lepphaille**
INSEE Aquitaine - 33, rue de Saget - 33076 Bordeaux cedex
Tél. : 05 57 95 05 00 - Fax : 05 57 95 03 58 - Minitel : 3617 INSEE - Internet : www.insee.fr
© Insee 2007 - n° ISBN : 978-2-11-050144-8 - n° ISSN : 1253-8051 - Dépôt légal : 2^e trimestre 2007
Composition et impression : Insee Aquitaine